



# SOMMAIRE

|   |                |
|---|----------------|
| ÉDITORIAL .....   | page 3         |
| <b>PHOTOGRAPHIE CHIFFRÉE DU TERRITOIRE .....</b>                  | <b>page 4</b>  |
| La région académique Auvergne-Rhône-Alpes .....                   | page 5         |
| L'académie de Grenoble .....                                      | page 6         |
| Le département de la Haute-Savoie .....                           | page 7         |
| Effectifs des élèves .....  | page 8         |
| Effectifs des personnels .....                                    | page 10        |
| La direction académique de l'éducation nationale .....            | page 11        |
| Les circonscriptions et les écoles .....                          | page 15        |
| Les collèges .....  | page 17        |
| Les lycées .....  | page 20        |
| Travailler en réseaux de l'école au lycée .....                   | page 22        |
| <b>LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES .....</b>                             | <b>page 23</b> |
| Les résultats aux examens .....                                   | page 24        |
| Les évaluations nationales .....                                  | page 25        |
| Plan mathématiques .....  | page 26        |
| Plan français .....   | page 27        |
| Former à des pratiques efficaces, équitables et accessibles ..... | page 28        |
| <b>TEMPS GLOBAL DE L'ENFANT .....</b>                             | <b>page 29</b> |
| Le plan "maternelle" .....  | page 30        |
| Langues vivantes .....  | page 31        |
| L'éducation au développement durable .....                        | page 32        |
| EPS et sport à l'école .....                                      | page 34        |
| Accueil collectif des mineurs et service national universel ..... | page 36        |
| <b>ÉCOLE INCLUSIVE .....</b>                                      | <b>page 37</b> |
| Plan TSLA .....   | page 38        |
| Des PIAL aux PAS .....  | page 39        |
| Accueil des EANA et des EFIV .....                                | page 40        |
| <b>PARCOURS DES ÉLÈVES .....</b>                                  | <b>page 41</b> |
| Parcours d'éducation artistique et culturelle .....               | page 42        |
| Parcours citoyen .....  | page 43        |
| Parcours santé .....  | page 44        |
| Parcours avenir .....   | page 46        |
| <b>ÉGALITÉ DES CHANCES .....</b>                                  | <b>page 47</b> |
| Plan tranquillité .....   | page 48        |
| Les cités éducatives .....  | page 49        |
| Les territoires éducatifs ruraux .....                            | page 50        |
| Le dispositif "devoirs faits" .....                               | page 52        |
| <b>LE TERRITOIRE ET LES PARTENAIRES .....</b>                     | <b>page 53</b> |
| Le plan collèges .....  | page 54        |
| Projets éducatifs territoriaux et le plan mercredi .....          | page 55        |

---

# ÉDITORIAL

La ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a rappelé dans la circulaire de rentrée 2025 que « faire réussir chaque élève constitue une priorité nationale » qui doit être « portée par tous les acteurs de l'École et de la République ».

Cette priorité se décline dans trois grands objectifs : consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves, bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité, garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble.

Comme chaque année, ce livret de rentrée a pour but de mieux faire connaître la réalité et les actions de l'Éducation nationale en Haute-Savoie et dans l'académie de Grenoble pour répondre à ces objectifs.

Le dynamisme des enseignants, des personnels administratifs, des équipes de direction, des inspecteurs permet la mise en œuvre des grandes réformes nationales afin de faire réussir tous les élèves. Les groupes de besoins au collège dans le cadre du « choc des savoirs » ou la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle en sont des exemples.

La lutte contre les déterminismes sociaux reste en effet notre priorité. L'égalité des chances est au centre de nos préoccupations. Les liens renforcés avec nos partenaires, collectivités et associations sont un enjeu majeur pour atteindre ces objectifs. Les dispositifs « cités éducatives », « territoires éducatifs ruraux », « plan mercredi » ou « vacances apprenantes » sont autant d'exemples qui illustrent cette dynamique collective dans le cadre d'un aménagement du temps global de l'enfant.

L'action collective est en effet essentielle à la réussite des élèves, et ce n'est qu'à travers elle que l'on atteindra les objectifs qui nous sont fixés : faire de l'école maternelle un lieu privilégié d'émancipation sociale et intellectuelle, améliorer les compétences de nos élèves en mathématiques, en français et en langues vivantes dès l'école primaire, améliorer la fluidité des parcours de nos élèves et leur permettre de se qualifier et de s'insérer dans la société, lutter contre les discriminations de toutes sortes, en particulier contre le harcèlement et les violences scolaires, permettre à nos élèves de devenir des citoyens éclairés et responsables qui se sentent bien à l'école.

Notre école doit permettre de construire des valeurs humanistes, de développer les compétences psychosociales, où chacun a sa place, à travers entre autres le plan laïcité, l'éducation au développement durable, l'école inclusive. Nous devons encore amplifier nos dispositifs d'aide aux élèves à besoins particuliers. La feuille de route académique des savoirs fondamentaux et le plan en faveur des élèves souffrant de troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) nous y aideront. Nous devons aussi consolider les apprentissages dans le domaine de l'intelligence artificielle. La santé sera aussi comme chaque année au centre de nos préoccupations. Le plan formalisé en Haute-Savoie autour de grands axes tels que l'hygiène de vie, la santé mentale, l'éducation à la sexualité, la prévention des conduites à risques ou encore le dépistage précoce pourra se décliner dans tous les établissements.

Les projets des réseaux d'établissement seront l'occasion de mettre en synergie les acteurs d'un territoire et de décliner ainsi nos objectifs afin de faire réussir tous nos élèves.

Dans cet état d'esprit, je souhaite à tous les personnels, à tous les acteurs de cette co-éducation, aux élèves eux-mêmes et à leurs parents une excellente rentrée 2025.

**Frédéric BABLON**

**Inspecteur d'académie - directeur des services de l'Éducation nationale de Haute-Savoie**

---

---

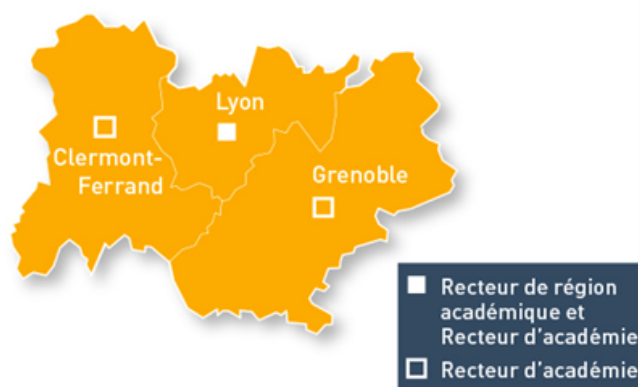
# Photographie chiffrée du territoire

---



Région académique, académie, département  
1er degré (écoles et circonscriptions), 2nd degré (collèges et lycées)

# LA RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



## 3 ACADÉMIES

Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble

## 12 DÉPARTEMENTS

Cantal, Puy-de-Dôme, Allier, Loire, Haute-Loire, Rhône, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Ardèche



### Établissements publics

5 272 écoles  
604 collèges  
265 lycées  
10 EREA

### Établissements privés sous-contrat

645 écoles  
225 collèges  
185 lycées  
0 EREA

### Effectifs

(chiffres constatés à la rentrée 2024)

647 902 écoliers  
299 387 collégiens  
207 971 lycéens

111 607 écoliers  
102 102 collégiens  
64 404 lycéens

24 716 apprentis  
270 118 étudiants  
(données 2023)

98 853 apprentis  
105 191 étudiants  
(données 2023)

EREA : Établissement régional d'enseignement adapté

# L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

## 5 DEPARTEMENTS

Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Ardèche



### Constat rentrée 2024

#### Etablissements publics

2 393 écoles  
249 collèges  
106 lycées  
4 EREA

#### Etablissements privés

248 écoles  
80 collèges  
64 lycées

281 818 écoliers  
131 878 collégiens  
90 686 lycéens

39 376 écoliers  
38 126 collégiens  
25 391 lycéens



### Prévisions rentrée 2025

- 3 027 écoliers  
- 1166 collégiens  
+ 688 lycéens

- 402 écoliers  
+ 39 collégiens  
+ 382 lycéens



# LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE



## Constat rentrée 2024

### Etablissements publics

445 écoles  
50 collèges  
21 lycées

### Etablissements privés

51 écoles  
23 collèges  
17 lycées

75 170 écoliers  
31 999 collégiens  
20 535 lycéens

10 571 écoliers  
11 485 collégiens  
7 391 lycéens



## Prévisions rentrée 2025

+ 1 école  
+ 2 nouveaux collèges

- 97 écoliers  
- 78 collégiens  
+ 282 lycéens

+ 3 écoliers  
+ 60 collégiens  
+ 160 lycéens

**157 151**  
**élèves tous les niveaux confondus**  
**(prévisions rentrée 2025)**

# EFFECTIFS DES ÉLÈVES

## RENTÉE 2025 (DONNÉES PRÉVISIONNELLES)

### 1er degré

|                          | Public        | Privé         |
|--------------------------|---------------|---------------|
| <b>Nombre d'écoles</b>   | <b>446</b>    | <b>51</b>     |
| <b>Pré-élémentaire</b>   | <b>27 901</b> | <b>3 490</b>  |
| CP                       | 9 327         | 1 283         |
| CE1                      | 9 534         | 1 338         |
| CE2                      | 9 088         | 1 409         |
| CM1                      | 9 120         | 1 474         |
| CM2                      | 9 353         | 1 532         |
| <b>Total élémentaire</b> | <b>46 422</b> | <b>7 036</b>  |
| ULIS 1er degré           | 750           | 48            |
| <b>Total</b>             | <b>75 073</b> | <b>10 574</b> |

### 2nd degré - collèges

|                           | Public        | Privé         |
|---------------------------|---------------|---------------|
| <b>Nombre de collèges</b> | <b>52</b>     | <b>23</b>     |
| 6ème                      | 7 915         | 2 865         |
| 5ème                      | 7 860         | 2 852         |
| 4ème                      | 7 873         | 2 793         |
| 3ème                      | 7 591         | 2 678         |
| 3ème prépa métiers        | 136           | 229           |
| ULIS collège              | 550           | 62            |
| SEGPA                     | 862           | 66            |
| <b>Total 1er cycle</b>    | <b>32 787</b> | <b>11 545</b> |

## 2nd degré - lycées

|   | Public        | Privé        |
|---|---------------|--------------|
| CAP 1ère année                                  | 348           | 239          |
| CAP 2ème année                                  | 287           | 170          |
| 2nde professionnelle                            | 1 101         | 717          |
| 1ère professionnelle                            | 1 013         | 691          |
| Terminale professionnelle                       | 865           | 588          |
| Ulis professionnel                              | 41            | 30           |
| <b>Total 2nd cycle professionnel</b>            | <b>3 655</b>  | <b>2 435</b> |
| 2nde GT   | 5 713         | 1 656        |
| 1ère GT   | 5 348         | 1 550        |
| Terminale GT                                    | 5 229         | 1 499        |
| <b>Total 2nd cycle général et technologique</b> | <b>16 290</b> | <b>4 705</b> |

## Post-baccalauréat

|                         | Public       | Privé      |
|-------------------------|--------------|------------|
| CPGE 1ère année         | 314          | 0          |
| CPGE 2ème année         | 298          | 0          |
| 1BTS2+DSAA 1ère année   | 600          | 194        |
| 2BTS2+DSAA 2ème année   | 472          | 133        |
| 1BTS3 + MADE 1ère année | 0            | 31         |
| Mise à niveau STS       | 32           | 0          |
| DCG                     | 80           | 43         |
| <b>Total post-bac</b>   | <b>1 796</b> | <b>401</b> |

BTS : Brevet de technicien supérieur

CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles

DCG : Diplôme de comptabilité et gestion

DSAA : Diplôme supérieur des arts appliqués

MADE : Diplôme national des métiers d'Arts et du Design

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

# EFFECTIFS DU PERSONNEL

|  | <b>Public</b> | <b>Privé</b> |
|--|---------------|--------------|
| Enseignants du 1er degré                                 | 4146          | 576          |
| Enseignants du 2nd degré                                 | 4250          | 1413         |
| Direction  | 130           |              |
| Inspection   | 18            |              |
| Education  | 2329          |              |
| Orientation  | 61            |              |
| Jeunesse et sport  | 18            |              |
| Administration   | 466           |              |
| Filière technique<br>(personnels ouvriers et de service) | 63            |              |
| Médico-sociaux   | 115           |              |
| <b>Total</b>   | <b>11 596</b> | 1 980        |
| <b>Total</b>   | <b>13 576</b> |              |

**Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) :**

1900

# LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**DIRECTEUR ACADÉMIQUE**  
*Frédéric BABLON*

Cheffe de cabinet : Claire PINQUIER

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**  
*Laurent GODART*

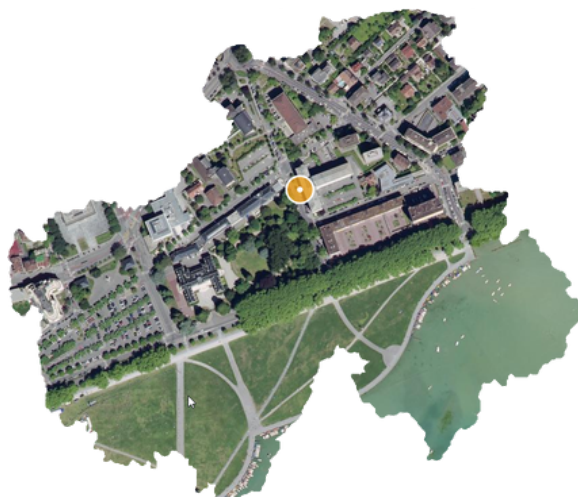
Secrétariat : Sarah CARAVATI

**DIRECTEUR ACADEMIQUE ADJOINT**  
*Damien PETITJEAN*

Secrétariat: Katia GHERARDI

**ADJOINTE AU DIRECTEUR ACADEMIQUE**  
**CHARGÉE DU 1ER DEGRÉ**  
*Fabienne VERNET*

Secrétariat : Sarah CARAVATI



# SDJES

## Service départemental Jeunesse, Engagement et Sport

Fabien BASSET

### Stéphanie BOYER

IJSS violences sexuelles et sexistes

### Sophie LE GOFFIC

Fonction support

### ENGAGEMENT, FORMATION ET QUALIFICATIONS

Sport :

Odile BAIL

Sébastien THEVARD

Chef de projet SNU :

Adrien NOURISSIER

Jeunesse / éducation populaire :

Graziella GOY (BAFA)

Séverine BRUSSOZ

### DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES SPORTIVES, DE JEUNESSE, DE VIE ASSOCIATIVE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Sport :

Laurent LACASA

Gwenaëlle CROTTÉ-BRAULT

Sylvaine CASTELLA

XXXX

Jeunesse / éducation populaire :

Estelle FRICONNEAU

### PROTECTION DES PRATIQUANTS SPORTIFS ET DES MINEURS EN ACM

Sport :

Romain PALLUD

Jean-Philippe WINIARSKI

Claire DONZEL

Aurélien LAURENT

Accueils collectifs de mineurs (ACM) :

Anne SAUGERE

Alexandra VERRARD

## Conseillers Pédagogiques Départementaux et Chargés de Missions

Animateur départemental TICE :

Arts et Culture : Musique  
Arts visuels

EPS :

EPS et classes de découverte :

Langues Vivantes Étrangères :

Formation Continue :

Néo-Titulaire :

Maternelle :

Chargée de mission Arts et Culture :

Référent mémoire :

Référent sûreté et conseiller de prévention, santé et sécurité au travail :

Référents direction d'école :

Chargée de mission Second Degré et faits établissements :

Directeur service départemental UNSS :

EANA – EFIV :

Secrétaire CDOEA :

Enseignante ressource élèves à difficultés comportementales :

Enseignante référente pour la scolarisation des enfants à troubles auditifs :

Correspondante départementale PIAL :

Coordonnateur pédagogique AESH :

Personne ressource TND :

Personne ressource TSA :

Conseillers pédagogiques SEI :

Référente harcèlement :

Claire LEJEUNE

Raphaël GROSSIORD

Christine BONNAFOUS

Eric LELONG

Mickaël MAISTRE

Olivier VINCENI

Elena FACIONI

Olivier MARMOUX

Mélanie NORTIER

Christine AUBEL

Séverine LANZ

Jean-Paul ZAMPIN

Eric SONZOGNI

Sébastien GALAVIELLE (Nord)

XXXX (Sud)

Gwenolée BORREDON

Christophe LAFON

Sophie SALIMI

Carole SERGENT

Thierry DUCROT

Delphine AMOUDRUZ

Mélodie METEREAU

Caroline POZZI

Florent THEVENARD

Ludovic BIGOT

Timothée VULLIET

Cécile BOURDIN

Caroline CHEVALDONNE

Karine DESSAUX

Marjorie HEGLEBACHER

Mélanie MADEG-LETTIG

## Centre d'Information et d'Orientation

### ANNECY :

Tél : 04 50 88 48 01

Danielle CHARMOT-FORMICA

ce.ia74-cio-annecy@ac-grenoble.fr

7 rue Dupanloup - 74040 ANNECY Cedex

### ANNEMASSE :

Tél : 04 50 38 15 23 / Fax : 04 50 38 62 31

Florence ANCEY

ce.ia74-cio-annemasse@ac-grenoble.fr

14, av Général de Gaulle

74107 ANNEMASSE Cedex

### CLUSES :

Tél : 04 50 98 78 88 / Fax : 04 50 98 98 66

Catherine MALNATI

ce.ia74-cio-cluses@ac-grenoble.fr

2, av de Châtillon - 74300 CLUSES

## Conseillers Techniques

IEN chargé de l'instruction en famille :

IEN chargée de l'information et de l'orientation :

IEN chargée de l'École Maternelle :

IEN chargé de l'Enseignement technique et général :

IEN chargés du service de l'École inclusive :

Frédéric MAROT

Véronique SAUGER

Nathalie ARRAMBOURG

Olivier BENOIT-JANNIN

Valérie RONDEY / SUD

Grégory AUTEM / NORD

## Ecole inclusive

Cellule d'écoute et de réponses aux familles

ecoleinclusive74@ac-grenoble.fr

0805 805 110

Pôle SEI



## Division de la Vie des Élèves

ce.dsden74-scolarite@ac-grenoble.fr

Claudine MONTMEAS

## Service Mutualisé de Gestion Individuelle & Financière

1er degré public  
semgif@ac-grenoble.fr  
Eva HONG BAUVERT

## Division des Ressources Humaines

ce.dsden74-div1@ac-grenoble.fr  
Armelle FERNANDEZ  
Lucile HIRSCH Adjointe

### BUREAU SCOLARITÉ

#### Chef de bureau

Maurice METRAL

Questions de scolarité 1er et 2nd degrés - Elèves allophones - AFFELNET 6ème - Statistiques faits établissements - Affectation post 3

Laurence ROBERT

CNED - Instruction dans la famille

Florence TILLOY

Orientation, affectation et dérogations des niveaux de 1ère et terminale - dispositifs relais

XXXX

Conseils de discipline - commission DNB CFG

Cécile DUPRE

Absentéisme - Affectation post 3

XXXX

Commissions d'appel 1er degré, commissions d'appel 3ème/2nde, commissions 3 prépa métiers, dérogations et affectations collèges

### BUREAU AESH

#### Cheffe de bureau

Martine BOURLIATAUD

Gestion des moyens AESH - Référente statut AESH et PIAL - Entretiens professionnels AESH - Service civique

Malika BOUDINA

Référente statut AESH et PIAL, entretiens professionnels AESH, formation initiale AESH - Service civique

### BUREAU 1

#### Cheffe de bureau

Noémie CHEVARIN

Département de Haute-Savoie

Julie FRAYSSE

XXXX

Rachida MARZAK

Céline BIASUCCI

Laure ROLLAND

Marion VEYRAT-CHARVILLON

Myriam EL AMRI

Département de l'Ardèche

Céline SIODOS

Sylvie OUVRARD

Département de la Drôme

Catherine GEYDET

Romain PIROLI

Delphine HELDT

Fadila SKELEDZIC

### BUREAU 2

#### Cheffe de bureau

Anne GUIVARC'H

Département de l'Isère

Patrice BRESCIANI

Nathalie BURNET

Jessica FERNANDES-FERREIRA

Corinne DELPUECH

Apolline CRUAUD

Sylvie NICOUD

Isabelle GARCIA

Barbara PERRONO

Corinne STOUQUE

Cassy VILAS BOAS

Département de la Savoie

Nathalie PERRET (Ghilaine AMBROSIO)

Léo CZARNIAK

Mihaïta CRISTACHE

#### Cheffe de bureau

Tiffany GAUTIER

Gestion des personnels contractuels

Cécile AMY

Sabrina DELACOTTE

Missions transversales

Sylvie BILLARD

### SERVICE DE LA GESTION COLLECTIVE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

#### Cheffe de bureau

Joëlle BELLEVILLE

Fiona BOUVIER

Nathalie KALUZA

Djamila OUDGHIRI

Marine POUDEVIGNE

Charlotte BOUYER

Affaires médicales :

Jérémie DESANLIS

### SERVICE REMPLACEMENT / EXAMENS PROFESSIONNELS / STAGES DE RÉUSSITE

Marie-Liesse BEAUVARLET

Remplacements :

Laura MORIN

Romain ZAEPFEL

XXXX



## Division du Pilotage des Établissements

ce.dsden74-moyens2d@ac-grenoble.fr

Sarah RICHARD

## Division des Affaires Générales et Financières

ce.dsden74-dagefi@ac-grenoble.fr

Amel MOUSSAMIH / Rémy BERAUD

### BUREAU DU 1er DEGRÉ

#### Cheffe de bureau

Séverine MOYSAN

Pilotage de la carte scolaire - Rythmes scolaires

#### Alexia BAUD

EILE - DDEN - Enquête 32 - Opérations immobilières -  
RAMSESE - Elections des parents au conseil d'école

#### Nathalie VIOLLET

Suivi du privé sous et hors contrat

### BUREAU DU 2nd DEGRÉ

#### Cheffe de bureau

Justine HÉZARD

Moyens d'enseignement des collèges publics des  
bassins annéciens et du Genevois - Carte des  
formations

XXXX

Moyens d'enseignement des collèges publics des  
bassins du Faucigny et du Chablais - SEGPA - APADHE

#### Nathalie VIOLLET

Suivi du privé sous et hors contrat  
Elections des parents et nomination des personnalités  
qualifiées aux conseils d'administration

#### Cheffe de bureau

Erika DE ALMEIDA

Gestion des achats - ASSR - JDC

#### Pierre CLERC

Service de l'accueil

#### Mohamed YAHI

Chauffeur - Logistique - Suivi financier des  
déplacements

#### Sonia MIDOUNI

Matériel adapté - Gestion administrative et  
financière de la formation continue - Actions  
culturelles et éducatives

#### Sorties scolaires :

Camille GOY

Valentin LAVY

Mohamed YAHI



## Antenne Informatique 74

Systèmes et postes de travail :

Raphaël BIOLLUZ

Postes de travail :

Martin VALLANZASCA

Julien BELLO

## Service Médico-Social des élèves

ce.dsden74-sante-scolaire@ac-grenoble.fr

Conseillères techniques départementales

Infirmière : Marie DE NARDO

Service Social: Audrey LEBEAU

MONIN

Secrétariat :

Carine PERTILLE

Gaëlle DA COSTA MELO

## Service Santé et Social des personnels

Médecin de prévention : Dr NODET  
medecin-prevention74@ac-grenoble.fr

Assistante sociale : Claire-Cécile FERRAROLI

Secrétariat :

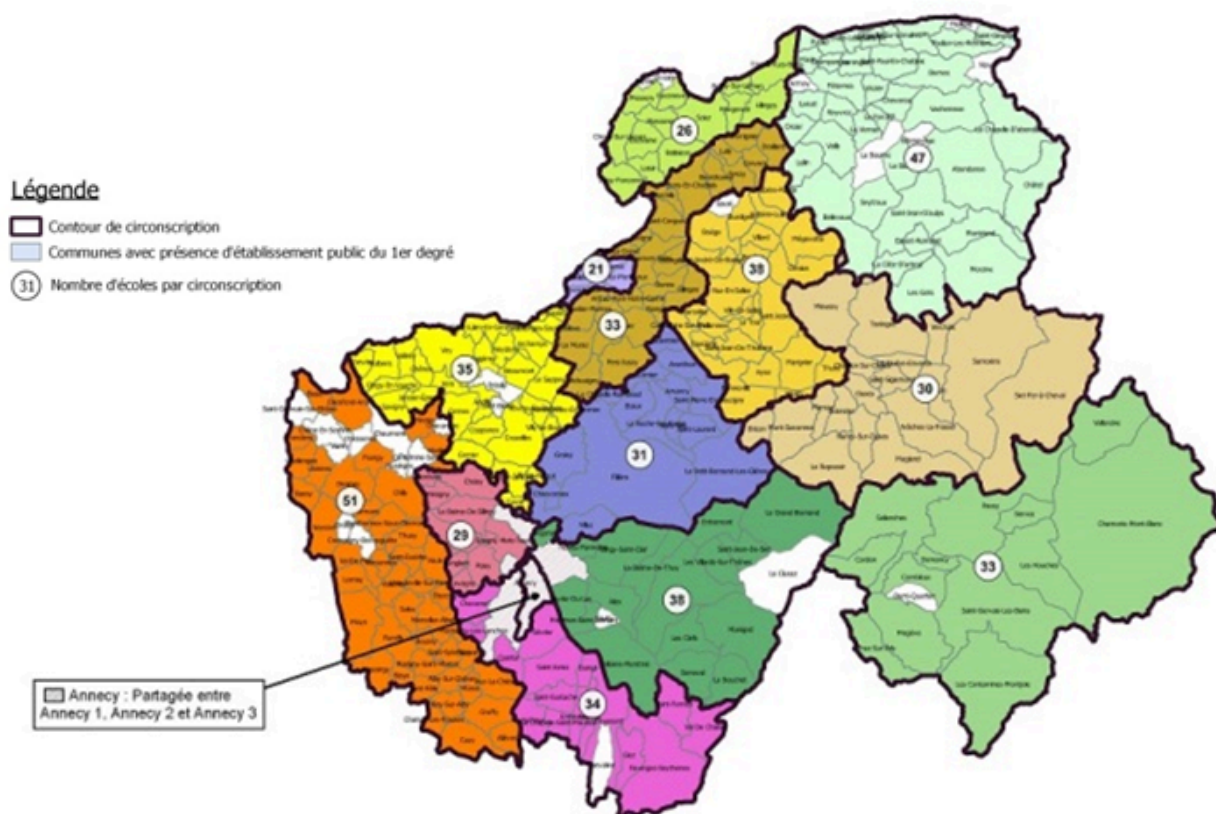
Muriel RODRIGUES DE ALMEIDA

secretariat-SMSP74@ac-grenoble.fr (médical)

secretariat-ASP74@ac-grenoble.fr (social)

ce.dsden74-logement-contingent@ac-grenoble.fr

# LES CIRCONSCRIPTIONS ET LES ÉCOLES



## 13 CIRCONSCRIPTIONS GÉOGRAPHIQUES

Rentrée  
2025

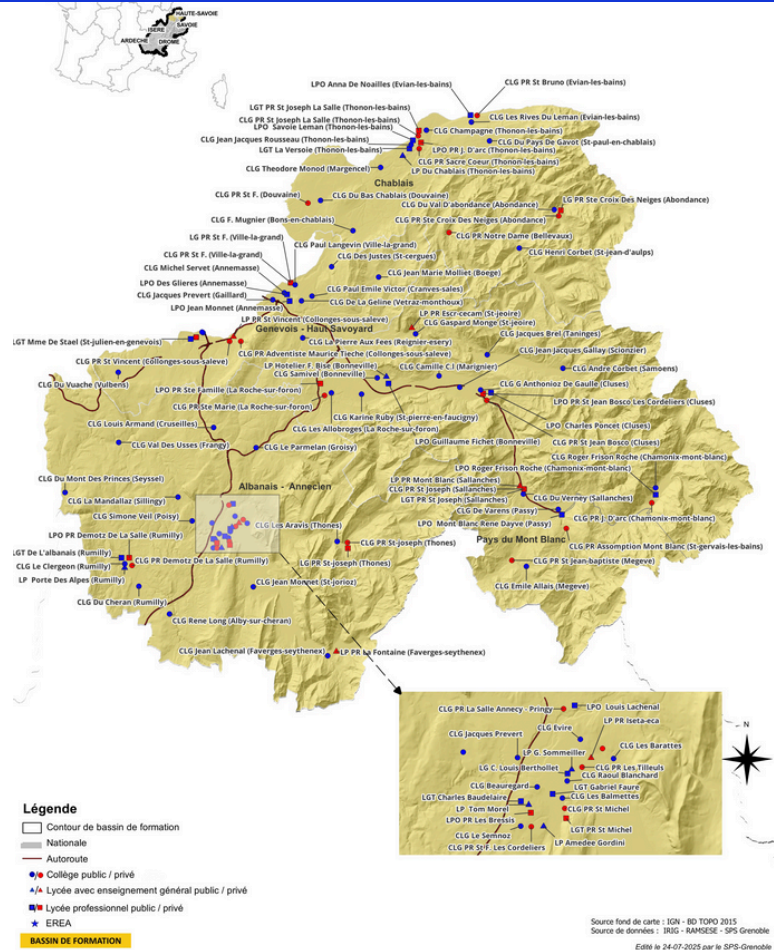
### Effectifs prévisionnels

446 écoles publiques  
75 073 élèves

51 écoles privées  
10 574 élèves

|                                      |   |  |
|--------------------------------------|---|--|
| <b>ANNECY SUD<br/>(ANNECY I)</b>     | <b>Inspecteur de l'Éducation nationale:</b><br>Cédric MAYOL<br>Secrétaire: Karine MARIN   | Parc de la Ravoire - Bât A<br>74370 METZ TESSY<br>Tél : 04 50 23 79 33<br>ce.la74-IEN-Annecy-I@ac-grenoble.fr                      |
| <b>ANNECY EST<br/>(ANNECY II)</b>    | <b>Inspectrice de l'Éducation nationale:</b><br>Agnès BESSAC<br>Secrétaire: Carole VANNESTE   | Parc de la Ravoire - Bât A<br>74370 METZ TESSY<br>Tél : 04 50 23 18 98<br>ce.la74-IEN-Annecy-II@ac-grenoble.fr                     |
| <b>ANNECY OUEST<br/>(ANNECY III)</b> | <b>Inspectrice de l'Éducation nationale:</b><br>Delphine GRÉLY<br>Secrétaire: Frédéric BONNET   | Parc de la Ravoire - Bât A<br>74370 METZ TESSY<br>Tél : 04 50 23 14 97<br>ce.la74-IEN-Annecy-III@ac-grenoble.fr                    |
| <b>ANNECY IV SEI</b>                 | <b>Inspecteurs de l'Éducation nationale:</b><br>Valérie RONDEY Secteur SUD<br>Grégory AUTEM Secteur NORD<br>Secrétaire: Patrick DARGENT | Cité Administrative - 7 rue Dupanloup<br>74040 ANNECY CEDEX<br>Tél : 04 80 42 64 11<br>ce.la74-IEN-Cran-Gevrier@ac-grenoble.fr     |
| <b>ANNEMASSE I</b>                   | <b>Inspecteur de l'Éducation nationale:</b><br>Christophe LICITRI<br>Secrétaire: Barbara NICPON   | 20 bis rue du 18 Août<br>74240 GAILLARD<br>Tél : 04 50 37 27 17<br>ce.la74-IEN-Annemasse-I@ac-grenoble.fr                          |
| <b>ANNEMASSE II</b>                  | <b>Inspecteur de l'Éducation nationale:</b><br>Fabrice NEYBECKER<br>Secrétaire: Nathalie DAISIF   | 20 bis rue du 18 Août<br>74240 GAILLARD<br>Tél : 04 50 37 43 50<br>ce.la74-IEN-Annemasse-II@ac-grenoble.fr                         |
| <b>BONNEVILLE I</b>                  | <b>Inspectrice de l'Éducation nationale:</b><br>Morgane LECALLIER<br>Secrétaire: Chantal DOBROWOLSKI                                    | 126 rue des Grandes Chambrettes<br>74130 BONNEVILLE<br>Tél : 06 35 43 79 71<br>ce.la74-IEN-Bonneville@ac-grenoble.fr               |
| <b>BONNEVILLE II</b>                 | <b>Inspectrice de l'Éducation nationale:</b><br>Maiwenn NOTARISTEFANO<br>Secrétaire: Katheline DITTIERE                                 | 126 rue des Grandes Chambrettes<br>74130 BONNEVILLE<br>Tél : 07 52 66 61 90<br>ce.la74-IEN-bonneville-ii@ac-grenoble.fr            |
| <b>CLUSES</b>                        | <b>Inspecteur de l'Éducation nationale:</b><br>Philippe ROEDERER<br>Secrétaire: Sandrine PADILLA  | 2 bis, rue Pasteur<br>74300 CLUSES<br>Tél : 04 50 96 39 11<br>ce.la74-IEN-Cluses@ac-grenoble.fr                                    |
| <b>EVIAN</b>                         | <b>Inspectrice de l'Éducation nationale:</b><br>Claire VENTRÉ<br>Secrétaire: Corinne DE SOUSA   | 1120, avenue de la Rive - Amphion les Bains<br>74500 PUBLIER<br>Tél : 04 50 74 71 15<br>ce.la74-IEN-Evian-les-Bains@ac-grenoble.fr |
| <b>RUMILLY</b>                       | <b>Inspectrice de l'Éducation nationale:</b><br>Sylvie REBET<br>Secrétaire: Lidia CECCON  | 6 bis rue Pierre Salteur<br>74150 RUMILLY<br>Tél : 04 50 64 63 17<br>ce.la74-IEN-Rumilly@ac-grenoble.fr                            |
| <b>SAINT-GERVAIS</b>                 | <b>Inspectrice de l'Éducation nationale:</b><br>Sophie GALLINEAU<br>Secrétaire: Laurence GIRAULT  | 195 allée Gontard - Le Fayet<br>74190 SAINT-GERVAIS<br>Tél : 04 50 93 64 17<br>ce.la74-IEN-Passy@ac-grenoble.fr                    |
| <b>SAINT-JULIEN</b>                  | <b>Inspecteur de l'Éducation nationale:</b><br>Roxane OBADIA<br>Secrétaire: Sophie PERNET   | 15, route de Thairy<br>74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS<br>Tél : 0 4 50 49 10 98<br>ce.la74-IEN-st-Julien@ac-grenoble.fr             |
| <b>THONON</b>                        | <b>Inspecteur de l'Éducation nationale:</b><br>Noël FIORELLO<br>Secrétaire: Isabelle GROS   | 6 avenue Saint-François de Sales<br>74200 THONON<br>Tél : 04 50 71 27 92<br>ce.la74-IEN-Thonon-les-Bains@ac-grenoble.fr            |

# LES COLLÈGES



## 4 BASSINS

Albanais Annécien, Chablais, Faucigny Pays du Mont-Blanc, Genevois Haut-Savoie



### Effectifs prévisionnels

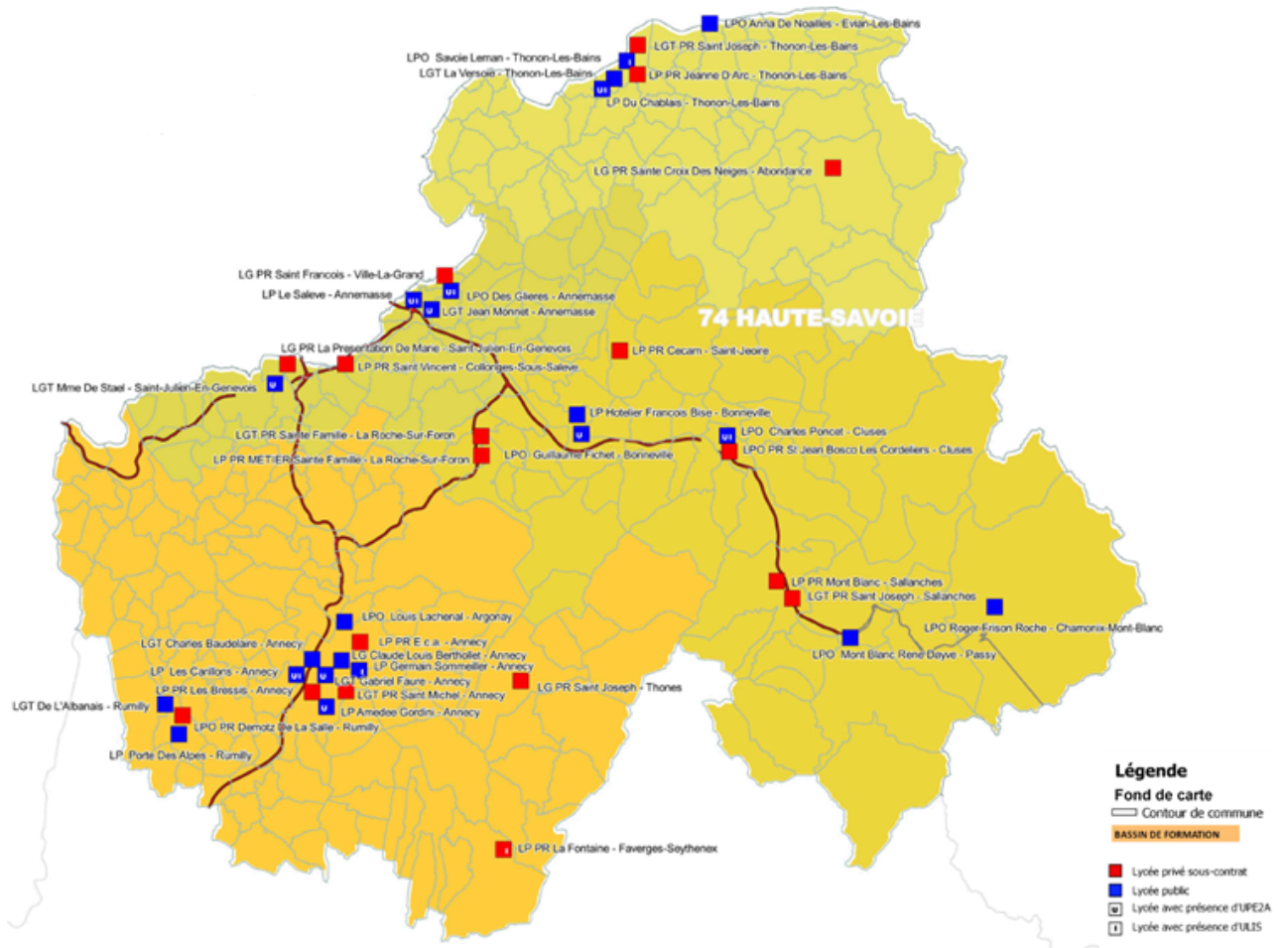
52 collèges publics  
31 921 collégiens

23 collèges privés  
11 545 collégiens

| COMMUNE               | NOM ETABLISSEMENT      | PRINCIPAL              | PRINCIPAL ADJOINT            | MAIL                       |
|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------------|----------------------------|
| ABONDANCE             | VAL D'ABONDANCE        | BARNOUD Michel         |                              | ce.0740001Z@ac-grenoble.fr |
| ALBY S/ CHERAN        | RENE LONG              | GILLE Pierre           | BOINON Christelle            | ce.0740002A@ac-grenoble.fr |
| ANNECY - CRAN GEVRIER | BEAUREGARD             | CASE Samuel            | COMBE-DESCHAUMES Chrystelle  | ce.0740274W@ac-grenoble.fr |
| ANNECY                | EVIRE                  | BUER Patricia          | SILETTI Véronique            | ce.0740071A@ac-grenoble.fr |
| ANNECY - MEYTHET      | JACQUES PREVERT        | GIRAUD François        | BRAC DE LA PIERRIÈRE Magalie | ce.0741096P@ac-grenoble.fr |
| ANNECY - SEYNOD       | LE SEMNOZ              | CLAUDEL Murielle       |                              | ce.0741117M@ac-grenoble.fr |
| ANNECY                | LES BALMETTES          | MEISTERMANN Tony       | PERRET Corinne               | ce.0740065U@ac-grenoble.fr |
| ANNECY LE VIEUX       | LES BARATTES           | BRUYAS Laurent         | WADOUX Lara                  | ce.0740930J@ac-grenoble.fr |
| ANNECY                | RAOUL BLANCHARD        | QUIBLIER Sylvie        | GIRAUDO Élodie               | ce.0740929H@ac-grenoble.fr |
| ANNEMASSE             | MICHEL SERVET          | JACQUOT Thomas         | VIGNEAU Sylvie               | ce.0741165P@ac-grenoble.fr |
| BOËGE                 | JEAN-MARIE MOLLIET     | CHOLLEY Vincent        |                              | ce.0740048A@ac-grenoble.fr |
| BONNEVILLE            | SAMIVEL                | PARET Elisa            | DUWAT Christel               | ce.0740157U@ac-grenoble.fr |
| BONS EN CHABLAIS      | FRANCOIS MUGNIER       | CALAMY Julie           | BANGE Ariane                 | ce.0740015P@ac-grenoble.fr |
| CHAMONIX MONT BLANC   | ROGER FRISON-ROCHE     | PIROUD Cyprien         | MAINETTI Caroline            | ce.0741116L@ac-grenoble.fr |
| CLUSES                | G. ANTHONIOZ DE GAULLE | MUNINGER Corinne       | BUZENET Julien               | ce.0740911N@ac-grenoble.fr |
| CRANVES SALES         | PAUL EMILE VICTOR      | DIOT Christophe        | ALARIC Laina                 | ce.0741514U@ac-grenoble.fr |
| CRUSEILLES            | LOUIS ARMAND           | CORDIER Julien         | LEFEVRE Christophe           | ce.0740018T@ac-grenoble.fr |
| DOUVAINE              | BAS CHABLAIS           | BENCHEIKH Amina        | GULLIET Sylvie               | ce.0740020V@ac-grenoble.fr |
| EVIAN                 | LES RIVES DU LEMAN     | CARRERE Mikaël         | BESSAIRE ROYON Angélique     | ce.0740021W@ac-grenoble.fr |
| FAVERGES              | JEAN LACHENAL          | MARCELLIN David        | HYTTE Marion                 | ce.0740023Y@ac-grenoble.fr |
| FRANGY                | VAL DES USSÉS          | TOURNIER Elisabeth     | LUPOVICI Marguerite          | ce.0740024Z@ac-grenoble.fr |
| GAILLARD              | JACQUES PREVERT        | MALACARNE Céline       | MAFFRE Céline                | ce.0741097R@ac-grenoble.fr |
| GROISY                | PARMELAN               | GUICHEBARON Sophie     | BOURDET Yann                 | ce.0740025A@ac-grenoble.fr |
| LA ROCHE S/ FORON     | LES ALLOBROGES         | NICOLLIN Nathalie      | KADDOUR Mohamed              | ce.0740931K@ac-grenoble.fr |
| MARGENCEL             | THEODORE MONOD         | FONTAINE DUSSOL Edwige | GOBERT Kevin                 | ce.0741666J@ac-grenoble.fr |

| COMMUNE                  | NOM ETABLISSEMENT     | PRINCIPAL            | PRINCIPAL ADJOINT         | MAIL                       |
|--------------------------|-----------------------|----------------------|---------------------------|----------------------------|
| MARIGNIER                | CAMILLE CLAUDEL       | DUSAUSOY Guillaume   | VIOLLET Romain            | ce.0741501E@ac-grenoble.fr |
| MEGEVE                   | EMILE ALLAIS          | POUX Rémy            |                           | ce.0740026B@ac-grenoble.fr |
| PASSY                    | VARENS                | BERNARD Sébastien    | SICOLI Céline             | ce.0740263J@ac-grenoble.fr |
| POISY                    | SIMONE VEIL           | PIGAULT Gwénaëlle    | PANVERT Véronique         | ce.0741699V@ac-grenoble.fr |
| REIGNIER-ESERY           | LA PIERRE AUX FEES    | JULIEN Lucile        | FAIVRE Simon              | ce.0740029E@ac-grenoble.fr |
| RUMILLY                  | LE CHERAN             | DEBOUTE Claire       | VANDENWEYNGAERT Karine    | ce.0741757H@ac-grenoble.fr |
| RUMILLY                  | LE CLERGEON           | BARROS Elisabeth     | PITRAT Nancy              | ce.0740032H@ac-grenoble.fr |
| SAINT-CERGUES            | DES JUSTES            | RONCHIETTO Gaëlle    | COGNE Géraldine           | ce.0741833R@ac-grenoble.fr |
| SAINT JEAN D'AULPS       | HENRI CORBET          | PEPERSTRAETE Jérôme  |                           | ce.0740034K@ac-grenoble.fr |
| SAINT JEOIRE             | GASPARD MONGE         | BOUMEDAIS Sarah      | KAYSER-THEVENET Emilie    | ce.0740035L@ac-grenoble.fr |
| SAINT JORIOZ             | JEAN MONNET           | EPLÉ Fabien          | LEVY Stéphanie            | ce.0740036M@ac-grenoble.fr |
| SAINT JULIEN EN GENEVOIS | ARTHUR RIMBAUD        | AMORIC Marie-Laure   | BAZIN Claire              | ce.0740038P@ac-grenoble.fr |
| SAINT JULIEN EN GENEVOIS | JEAN JACQUES ROUSSEAU | LE BOUTEILLEC Erwann | REIPRICH Sylvia           | ce.0741419R@ac-grenoble.fr |
| SAINT PAUL EN CHABLAIS   | PAYS DE GAVOT         | SICART Laurence      |                           | ce.0741308V@ac-grenoble.fr |
| SAINT PIERRE EN FAUCIGNY | KARINE RUBY           | DUPUIS Aurélien      | SOULIS Steeve             | ce.0741665H@ac-grenoble.fr |
| SALLANCHES               | DU VERNEY             | CHARBONNIER Philippe | TAIMANA Karine            | ce.0740039R@ac-grenoble.fr |
| SAMOËNS                  | ANDRE CORBET          | DONDIN Claudine      |                           | ce.0740040S@ac-grenoble.fr |
| SCIONZIER                | JEAN JACQUES GALLAY   | GRINGOZ Hélène       | JACQUOT Coralie           | ce.0741139L@ac-grenoble.fr |
| SEYSSEL                  | MONT DES PRINCES      | PRUNIER Carine       | SIGONNEY France           | ce.0740041T@ac-grenoble.fr |
| SILLINGY                 | LA MANDALLAZ          | TRUPIN Éric          | COLLOMB Yann              | ce.0741488R@ac-grenoble.fr |
| TANINGES                 | JACQUES BREL          | CAVALLER Philippe    |                           | ce.0740043V@ac-grenoble.fr |
| THONES                   | LES ARAVIS            | JEANNET Sylvie       | CURTET Vanessa            | ce.0741187N@ac-grenoble.fr |
| THONON LES BAINS         | CHAMPAGNE             | BRACQ Régis          | DELAUNAY FRIGIERI Vanina  | ce.0741341F@ac-grenoble.fr |
| THONON LES BAINS         | JEAN JACQUES ROUSSEAU | COING Emmanuel       | WARIN Sylvie              | ce.0741227G@ac-grenoble.fr |
| VETRAZ-MONTHOUX          | DE LA GÉLINE          | BOISIER Frédérique   | PERRIÈRE-COLLOUD Florence | ce.0741835T@ac-grenoble.fr |
| VILLE LA GRAND           | PAUL LANGEVIN         | CARTIER Caroline     | BAUDIER Loïc              | ce.0740910M@ac-grenoble.fr |
| VULBENS                  | LE VUACHE             | COLLOMB Béatrice     | FERNANDEZ Antoine         | ce.0741816X@ac-grenoble.fr |

# LES LYCÉES



Rentrée  
2025

## Effectifs prévisionnels

21 lycées publics  
20 817 lycéens

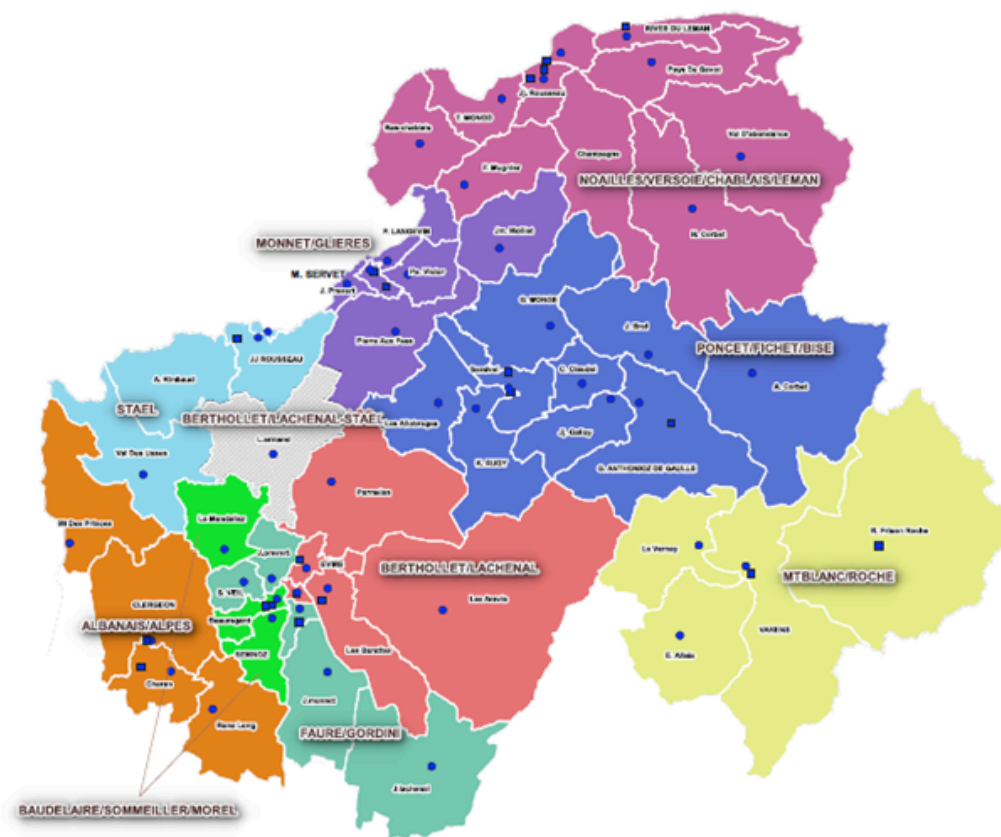
17 lycées privés  
7 551 lycéens

| COMMUNE                      | NOM ETABLISSEMENT       | PROVISEUR                  | PROVISEUR ADJOINT                           | MAIL                       |
|------------------------------|-------------------------|----------------------------|---|----------------------------|
| ANNECY                       | CLAUDE LOUIS BERTHOLLET | GUAY Dominique             | RASSAT Cristina<br>GILLET Justine           | ce.0740003B@ac-grenoble.fr |
| ANNECY CRAN-GEVRIER          | CHARLES BAUDELAIRE      | VERNET Lionel              | COSTE Amandine                              | ce.0741418P@ac-grenoble.fr |
| ANNECY CRAN-GEVRIER          | LP TOM MOREL            | LARRIEU Stéphane           | MAUBOURGUET Sylvie                          | ce.0741164N@ac-grenoble.fr |
| ANNECY                       | GABRIEL FAURE           | DELEURENCE<br>Catherine    | COMBAZ Bruno<br>COLLET Matthieu             | ce.0740005D@ac-grenoble.fr |
| ANNECY - SEYNOD              | LP AMEDEE GORDINI       | BOUGET Laurence            |   | ce.0740062R@ac-grenoble.fr |
| ANNECY                       | LP GERMAIN SOMEILLER    | FRIAUD François            | BOUYA Khadija                               | ce.0740054G@ac-grenoble.fr |
| ANNEMASSE                    | LPO DES GLIERES         | BURGUN Stéphane            | BOSRAMIER Hervé                             | ce.0740009H@ac-grenoble.fr |
| ANNEMASSE<br>VETRAZ MONTHOUX | LPO JEAN MONNET         | VIGNEAU Christophe         | MOCHON Laurence<br>DELANCHY Marie-Bénédicte | ce.0741476C@ac-grenoble.fr |
| ARGONAY                      | LPO LOUIS LACHENAL      | BIETRIX Gilles             | HUART Nadège<br>MICHEL Sébastien            | ce.0740006E@ac-grenoble.fr |
| BONNEVILLE                   | LPO GUILLAUME FICHET    | PIAT Patrice               | DI BENEDETTO Mathieu                        | ce.0740013M@ac-grenoble.fr |
| BONNEVILLE                   | LP FRANCOIS BISE        | LAPIERRE François          |   | ce.0740014N@ac-grenoble.fr |
| CHAMONIX MONT BLANC          | LPO FRISON ROCHE        | PIROUD Cyprien             | MAINETTI Caroline                           | ce.0741669M@ac-grenoble.fr |
| CLUSES                       | LPO CHARLES PONCET      | BECHET Marcel              | VAUCELLE Anne<br>BARBIRATI Delphine         | ce.0740017S@ac-grenoble.fr |
| EVIAN LES BAINS              | LPO ANNA DE NOAILLES    | BONNET Sabine              | HICETTE Mikaël                              | ce.0740051D@ac-grenoble.fr |
| PASSY                        | LPO MT BLANC R. DAYVE   | ROUSSEL Christine          | STRABONI Aurélie                            | ce.0740027C@ac-grenoble.fr |
| RUMILLY                      | L'ALBANAIS              | VOISIN Arnaud              | DUCROT Philippe                             | ce.0741532N@ac-grenoble.fr |
| RUMILLY                      | LP PORTE DES ALPES      | BILLARD Serge              | PICON Séverine                              | ce.0740031G@ac-grenoble.fr |
| ST JULIEN EN GENEVOIS        | MME DE STAËL            | MAUDUIT Valérie            | DEVIDAL Caroline                            | ce.0740037N@ac-grenoble.fr |
| THONON LES BAINS             | LP DU CHABLAIS          | FADY Franck                | SMATI Amel                                  | ce.0740059M@ac-grenoble.fr |
| THONON LES BAINS             | LPO SAVOIE LEMAN        | LAMBERT Bernard            | CHARNELET Nicolas                           | ce.0740047Z@ac-grenoble.fr |
| THONON LES BAINS             | LA VERSOIE              | MALOSSE MICHEA<br>Isabelle | AMBIELLE Paul<br>GANDIN Théophile           | ce.0740046Y@ac-grenoble.fr |

# TRAVAILLER EN RÉSEAUX DE L'ÉCOLE AU LYCÉE

Dans un contexte de disparités territoriales, les enjeux d'équité et de proximité des politiques publiques éducatives amènent à renforcer la dimension infra-départementale pour leur mise en œuvre. L'académie de Grenoble s'est engagée depuis la rentrée 2020 dans un pilotage par réseaux d'établissements correspondant au bassin de vie des familles afin d'accompagner les parcours des élèves. Chaque réseau est centré sur un lycée, le cas échéant un lycée professionnel, et comprend les collèges de secteur et les écoles rattachées aux collèges.

9 réseaux d'établissements couvrent le département de la Haute-Savoie :



Des dialogues de suivi sont organisés régulièrement entre le directeur académique des services de l'éducation nationale et les membres ou les copilotes des réseaux. Chaque réseau doit construire un projet commun pour répondre à des besoins identifiés dans le territoire : formation des personnels, aide aux élèves, évaluation par compétences, école inclusive, éducation au développement durable, promotion du sport, etc.

---

# Les résultats des élèves

---



# LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

Résultats aux examens des sessions de juin 2024 et 2025 pour le département de la Haute-Savoie et l'académie de Grenoble

| Examen            | Session 2024<br>(session de juin) |                      | Session 2025<br>(session de juin) |                      |
|-------------------|-----------------------------------|----------------------|-----------------------------------|----------------------|
|                   | Haute-Savoie                      | Académie de Grenoble | Haute-Savoie                      | Académie de Grenoble |
| Bac Général       | 96,6%                             | 97,1%                | 96,9%                             | 97,2%                |
| Bac Technologique | 87,9%                             | 90,9%                | 91,5%                             | 92,4%                |
| Bac Professionnel | 85,9%                             | 85,8%                | 85,3%                             | 85,7%                |
| CAP               | 84,1%                             | 83,8%                | 85,4%                             | 84,6%                |
| DNB               | 87,1%                             | 86,3%                | 86,9%                             | 86,2%                |



CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

DNB : Diplôme national du brevet

---

# LES ÉVALUATIONS NATIONALES

Les évaluations nationales ont pour objectif d'identifier, très rapidement en début d'année scolaire les acquis des élèves. Identifier les réussites mais également les fragilités dans les domaines du français et des mathématiques est un enjeu fort pour accompagner chaque élève dans son parcours d'apprentissage.

A cette rentrée, des évaluations sont déployées à tous les niveaux de classe de l'école élémentaire, du CP au CM2. S'ajoutent aux évaluations déjà connues du CP, du CE1 et du CM1, des évaluations au CE2 et au CM2.

Au sein de chaque école, les équipes enseignantes disposent ainsi d'indicateurs standardisés afin d'apporter rapidement les réponses pédagogiques individuelles et collectives aux besoins identifiés de chaque élève et de chaque classe. Les évaluations nationales engagent également à une communication claire et individualisée avec chaque famille. Les résultats individuels de chaque élève sont présentés et font l'objet d'un échange.

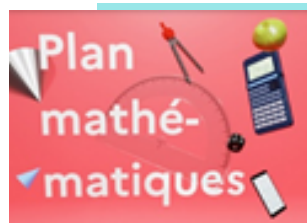
Les résultats aux évaluations nationales de la Haute-Savoie, à la rentrée 2024, ont démontré des résultats systématiquement plus élevés qu'au niveau national et une progression positive des résultats. En français, la compréhension est un point d'appui en CP, que l'on retrouve en CE1 et en CM1 ainsi que les habiletés phonologiques. La reconnaissance des lettres demeure plus en retrait, ce qui se retrouve en CE1 et en CM1 en écriture de mots. Par ailleurs, la fluence de lecture demeure un point de vigilance du CE1 au CM1, ce qui suit la tendance nationale.

En mathématiques, la lecture et l'écriture de nombres entiers sont en réussite du CP au CM1. Le calcul mental au CE1 est un point d'appui. La résolution de problèmes demeure un point de vigilance du CP au CM1 ainsi que la mémorisation des faits numériques au CM1.

Les plans de formation maternelle, français et mathématiques sont un levier pour accompagner les enseignants. Créant des espaces d'initiative et de réflexion, ils proposent une approche partagée des démarches et stratégies pédagogiques de nature à faire progresser tous les élèves.

Des évaluations nationales sont également mises en œuvre en sixième et en quatrième. A cette rentrée, les équipes des collèges disposent également d'évaluations communes pour la cinquième et la troisième. Des tests de positionnement jalonnent également le parcours des élèves de seconde générale et technologique ou professionnelle ainsi que de CAP.





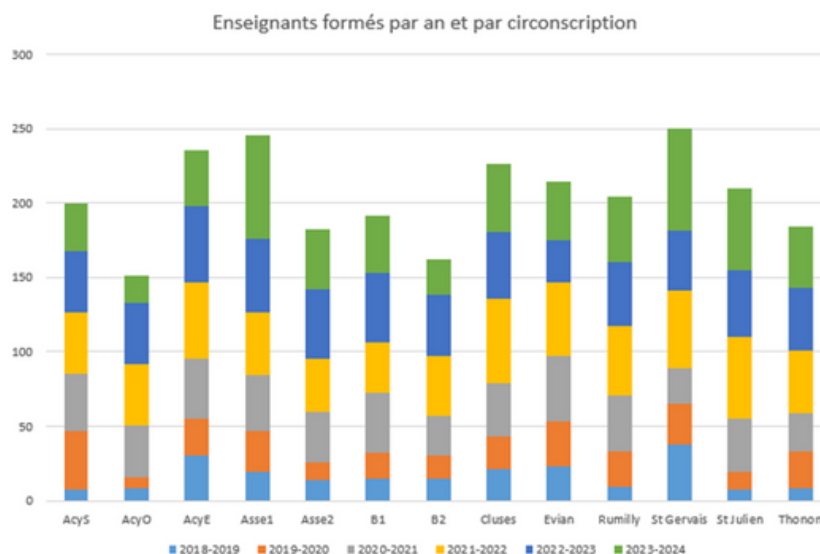
# PLAN MATHÉMATIQUES



Depuis son lancement en 2019, le Plan mathématiques a permis de toucher des écoles de tous les cycles, avec une attention particulière portée à la résolution de problèmes, identifiée comme un point de vigilance récurrent dans les évaluations nationales et qui apparaît dans la synthèse sur l'enquête des plans mathématiques :

<https://eduscol.education.fr/document/56328/download?attachment>

Le plan a permis de **former 3107 professeurs des écoles dans le département** à travers le déploiement progressif en constellations.



Cette modalité de formation est plébiscitée par les enseignants, qui soulignent la qualité des échanges entre pairs, la concrétisation des apports en classe (plus de 83 % de réinvestissement direct), et la richesse des références didactiques mobilisées. Les retours d'enquête nationaux confirment que **le plan mathématique soutient concrètement l'évolution des pratiques professionnelles** au bénéfice des apprentissages fondamentaux.

La mémorisation des faits numériques, le calcul, et plus récemment l'appropriation des nouveaux programmes sont venus compléter les contenus de formation, en s'appuyant sur les fondamentaux didactiques (manipulation, représentation, verbalisation, abstraction).

Ce travail s'inscrit pleinement dans les priorités nationales rappelées dans la circulaire de rentrée 2025, qui réaffirme la nécessité de **consolider les apprentissages fondamentaux**, notamment en mathématiques, pour garantir la réussite de tous les élèves dès le début de la scolarité, avec une vigilance particulière sur **l'écart de résultat entre les filles et les garçons**.

La mise en place de **résidences pédagogiques**, en complément des constellations, a constitué un levier innovant de formation contextualisée. Elle a permis un accompagnement ciblé au plus près des besoins identifiés par les équipes et les directeurs.

Le **pilotage pédagogique des directeurs d'école** a été renforcé à travers la diffusion des outils et synthèses élaborées par le Groupe Départemental mathématiques pour l'accompagnement à la mise en œuvre des programmes.

La **Semaine des mathématiques** dont la thématique était « Les mathématiques hors les murs » a de nouveau été un point fort avec plus de 50 000 élèves concernés et des retours très positifs sur les propositions faites.

## Perspectives et priorités pour 2025-2026 :

- Poursuivre l'accompagnement des équipes n'ayant pas encore bénéficié d'un travail en constellation.
- Renforcer les compétences des élèves en mathématiques, notamment en vue de TIMSS 2027.
- Concevoir et mettre en œuvre des formations sur les fractions et nombres décimaux cycle 2 et 3.
- Installer une progressivité des apprentissages en cycle 3 : en algèbre et en probabilités notamment.
- Travailler sur l'accessibilité des enseignements dans le cadre d'une école plus inclusive.
- Continuer à diffuser les guides pédagogiques nationaux ainsi que les livrets d'accompagnement.

---

# PLAN FRANÇAIS



Le Plan de formation en français vise à développer, dans le premier degré, l'expertise didactique, pédagogique et disciplinaire des formateurs et des professeurs. Ce plan engage l'ensemble des circonscriptions dans une action de formation plébiscitée : l'accompagnement en « constellations ». Il s'agit de la constitution de petits groupes d'enseignants amenés à travailler ensemble tout au long d'une année scolaire, avec une définition collégiale de l'objet de travail, et une animation assurée par un formateur.

Chaque circonscription dispose d'un conseiller pédagogique référent français et de professeurs formateurs qui assurent, avec engagement, cet accompagnement de proximité. Cette modalité de formation est proposée, cette année encore, à plusieurs centaines d'enseignants. Les objets de travail (l'amélioration de la fluence en lecture, l'enrichissement du lexique, le développement de l'oral...) sont déterminés en s'appuyant explicitement sur les résultats des évaluations nationales des élèves.

Le déploiement du plan a permis, et permettra de nouveau, de renforcer les gestes professionnels des enseignants (démarche didactique, choix des supports, pédagogie en classe, posture réflexive), au service de pratiques efficaces et équitables.

Cette année, l'objectif de mise en œuvre des nouveaux programmes de français sera essentiel. La circulaire de rentrée rappelle que l'écriture, considérée comme un « levier central de réussite » au même titre que la lecture et le calcul, doit être placée au cœur des apprentissages. C'est pourquoi, pour les enseignants ne bénéficiant pas de l'accompagnement « en constellation », les heures de formation en français seront dédiées à la production d'écrits. Reconquérir l'écrit est une priorité. Or, la production d'écrits reste trop souvent circonscrite à l'enseignement du français et n'est pas suffisamment envisagée dans une logique de transversalité, à travers les différentes disciplines. C'est sous cet angle transversal que la production d'écrits sera abordée en formation, en intégrant explicitement les compétences essentielles : graphomotricité, orthographe, syntaxe, copie, rédaction.

Des actions pédagogiques concrètes, au service de la maîtrise du français, existent également sur notre territoire : organisation de festivals du livre jeunesse, participation au concours « Les Petits Champions de la lecture » ou au concours d'écriture « Les Petits Molières », inscription au Printemps des poètes ou à différents « rallyes lecture ».

Toutes les actions relatives à la lecture-plaisir et à l'écriture créative sont encouragées, qu'il s'agisse de projets très élaborés, conçus sur l'ensemble de l'année scolaire, ou d'initiatives plus ponctuelles. Parmi celles-ci figure la participation au quart d'heure de lecture national, organisé en mars, qui invite élèves et enseignants à partager un moment calme de lecture personnelle, favorisant l'appropriation du livre et le plaisir de lire.

# FORMER À DES PRATIQUES EFFICACES, ÉQUITABLES ET ACCESSIBLES

Afin de répondre aux besoins exprimés de formation et aux compétences à renforcer chez les élèves, la Haute-Savoie propose, en 2025-2026 un plan de formation centré sur quatre axes :



Ce plan s'inscrit dans la feuille de route académique du Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux (CASF).

Outre les fondamentaux et la didactique des disciplines, le plan de formation inscrit les compétences psycho-sociales et le climat scolaire au cœur d'une école accessible à tous.

Certaines formations seront développées en inter-degrés, accompagnant à la fois des collègues volontaires et des écoles de secteur. Celles-ci permettront à des équipes enseignantes d'être accompagnées pendant deux années, en sixième et en cinquième, afin d'identifier et de co-construire des réponses aux besoins identifiés des élèves. Les écoles de secteur pourront être associées aux stratégies pédagogiques et didactiques.

Il est à noter que l'ensemble des formateurs premier degré du département a été formé aux pratiques efficaces, équitables et accessibles en 2025.

## **Une approche de la formation renouvelée : les résidences pédagogiques**

Afin de permettre à des écoles de se centrer sur une problématique spécifique, des résidences pédagogiques sont, depuis la rentrée 2024, proposées à certaines écoles de la Haute-Savoie.

Répondant à une problématique spécifique, elles permettent, par l'accompagnement de l'inspectrice ou de l'inspecteur et de l'équipe de formateurs, de créer des espaces de réflexion et de travail partagés, d'initiatives afin de construire des réponses, tout en identifiant les leviers stratégiques, didactiques et pédagogiques. Les mises en œuvre concrètes, dans l'école comme dans la classe, favorisent l'appropriation ou le renforcement de gestes professionnels efficaces, équitables et accessibles. L'enseignement explicite, l'accessibilité des savoirs, l'évaluation, les médiations langagières et les feedback sont au cœur de nombreuses résidences.

A la rentrée 2025, certaines résidences inter-degrés feront l'objet d'une expérimentation.

---

# Temps global de l'enfant

---



# LE PLAN "MATERNELLE" : UN LEVIER POUR UNE ÉCOLE BIENVEILLANTE, EXIGEANTE ET INNOVANTE

Dans le cadre du plan maternelle qui se poursuit cette année, la direction académique réaffirme son engagement pour une école qui accueille chaque enfant avec bienveillance, prépare les apprentissages futurs avec exigence, et favorise l'innovation pédagogique dès les premières années.

Trois priorités structurent cette ambition : former les personnels, consolider les partenariats avec les familles et les collectivités, et encourager les démarches d'expérimentation.



À la rentrée, de nouveaux programmes, publiés en octobre 2024, entrent en vigueur principalement en français et en mathématiques. Les axes majeurs sont :

- **Le développement et structuration du langage oral et écrit** - acquisition du langage, passage de l'oral à l'écrit, premiers apprentissages de la lecture et de l'écriture.
- **L'acquisition des premiers outils mathématiques** - découverte des nombres, des quantités, des formes et des premières opérations.

Des repères de progression et des attendus précis en fonction de l'âge des élèves (avant 4 ans ; à partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont été observés : à partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont été observés).

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-maternelle-4193>

Dans cette perspective, le travail mené par le groupe départemental « maternelle » joue un rôle central. Composé de formateurs, il conçoit des outils concrets (synthèse des programmes, ressources pédagogiques, grilles d'observation, supports de formation) pour accompagner les équipes au plus près de leurs besoins.

[https://portail-ressources-education-dsden74.web.ac-grenoble.fr/maternelle\\_groupe](https://portail-ressources-education-dsden74.web.ac-grenoble.fr/maternelle_groupe)

La consolidation du lien entre l'école et les familles reste un levier essentiel d'une scolarisation sereine. Elle se prolonge naturellement par le développement d'actions « passerelles » avec les structures d'accueil de la petite enfance. La liaison crèche-école maternelle constitue un enjeu fort : elle permet une meilleure continuité éducative, une compréhension partagée des besoins des tout-petits et un accueil plus individualisé des enfants et de leurs familles à l'entrée en PS. Plusieurs écoles du département se sont engagées dans cette dynamique partenariale, en lien étroit avec les collectivités locales, et cette année scolaire sera l'occasion d'impulser de nouvelles initiatives.

Faire évoluer l'école maternelle, c'est investir pour l'avenir. Grâce à l'engagement de tous les acteurs – directrices et directeurs d'école, enseignants, ATSEM, AESH, partenaires, familles – nous poursuivons collectivement l'ambition d'une école toujours plus accueillante, plus lisible et plus équitable pour tous les enfants.



# LANGUES VIVANTES :

## ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET EN LANGUES CITOYENNETÉ, MÉTACOGNITION, ENGAGEMENT

Dans un contexte scolaire et sociétal multiculturel, la Haute-Savoie s'illustre par des initiatives pédagogiques innovantes qui valorisent le plurilinguisme de plusieurs manières.

- **LES APPROCHES PLURIELLES** qui permettent d'apprendre dès la maternelle par la diversité linguistique au sens large grâce à la sensibilisation des élèves à l'existence de différentes langues et à leurs sonorités, au développement de la conscience phonologique, l'écoute active et la curiosité linguistique conduisant à consolider la maîtrise du français en mobilisant les acquis langagiers

Un exemple dans un réseau interdegré - L'expérimentation menée dans plusieurs écoles d'Annecy, le collège Les Barattes et le lycée Berthollet, a permis de mettre en place des séquences pédagogiques plurilingues. Au collège, les enseignants de langues (anglais, allemand, espagnol et italien) ont conçu des activités fondées sur la comparaison des langues. Dans les écoles primaires, des séances sur le pluriel des mots en français, anglais et langues d'origine des élèves ont été menées. Une chorale plurilingue à l'école des Pommaries et une webradio plurilingue à l'école de Novel ont été mises en place.



- **DE NOUVELLES ÉCOLES PRIMAIRES EMILE** (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère), ouvertes à la rentrée 2025 : "Sur les Bois" et "Les Glaisins" à Annecy, ainsi que l'école du Petit-Bornand, accueillent à partir de la rentrée 2025 un dispositif EMILE en anglais, du CP au CM2 (et de la GS pour le Petit-Bornand). Ensemble, ces trois écoles concernent environ 180 élèves répartis dans 10 classes. Cinq enseignantes par école sont engagées dans la démarche. Les professeurs de "Sur les Bois" et "Les Glaisins" ont bénéficié d'une résidence pédagogique EMILE organisée par la conseillère pédagogique départementale axée sur l'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL) en anglais, les gestes professionnels, et l'observation de classes. Les enseignantes de l'école du Petit-Bornand seront accompagnées cette année dans le cadre d'une constellation, d'un stage de rentrée EMILE et de visites de classes d'enseignants expérimentés.

**Les perspectives pour 2025-2026** consistent en la poursuite de l'accompagnement des équipes EMILE, l'élargissement du réseau interdegré et l'essaimage des pratiques plurilingues. Une formation départementale pour tous les formateurs sur les didactiques intégrées est prévue début 2026.

Ces démarches préparent tous les élèves à vivre dans une société plurilingue, en développant non seulement des compétences langagières mais aussi des attitudes de respect, curiosité et écoute.

Plus de ressources pédagogiques produites par les formateurs : rendez-vous sur le [site du Groupe départemental des langues vivantes étrangères](https://portail-ressources-education-dsden74.web.ac-grenoble.fr/langues-vivantes).

<https://portail-ressources-education-dsden74.web.ac-grenoble.fr/langues-vivantes>





Trois enjeux nationaux précisent le rôle de l'École en tant que « **premier lieu de l'engagement pour la transition écologique** » :

- Donner à tous les élèves les moyens de comprendre la transition écologique pour en devenir les acteurs.
- S'engager et agir concrètement pour la transition écologique.
- Faire des écoles et des établissements scolaires des espaces d'engagement collectif pour la transition écologique.

Autour de ces trois défis, s'associent 20 mesures concrètes qui permettent notamment de donner aux élèves les outils d'analyse et de compréhension des défis du monde de demain afin de s'engager dans un futur soutenable et désirable, par l'acquisition de compétences.

Pour aller plus loin avec les ressources nationales, académiques et départementales :

- <https://eduscol.education.fr/document/5239/download?attachment> (vademecum qui rappelle les enjeux et clarifie les concepts fondateurs de l'éducation au développement durable)
- <https://www.education.gouv.fr/l-ecole-premier-lieu-de-l-engagement-pour-la-transition-ecologique-378551> (dossier ministériel)
- Site académique EDD – Grenoble : <https://edd.web.ac-grenoble.fr/>
- Portail départemental de ressources : <https://portail-ressources-education-dsden74.web.ac-grenoble.fr/edd>



# EPS ET SPORT À L'ÉCOLE

Élément clef de l'apprentissage d'une culture spécifique et du respect d'autrui, la pratique régulière d'une activité physique et sportive doit être favorisée dans l'ensemble des espaces et des temps scolaires. Inscrite dans une temporalité allant de l'école primaire à l'enseignement supérieur, elle contribue à la bonne santé de tous les élèves.

## 1- Le renforcement des savoirs fondamentaux de la pratique sportive :

- Savoir nager

La lutte contre les noyades reste une préoccupation importante de l'école en donnant un caractère obligatoire à la mise en œuvre de cycles d'apprentissages tout au long du parcours scolaire des élèves.

Dans ce cadre les jeunes enseignants titulaires reçoivent une formation obligatoire sur le Savoir Nager. Cette année, ce sont 124 T1 (première année de titularisation) qui ont été formés. Ce principe sera reconduit pour l'année scolaire 2026/2027.

La majorité des écoles du département programment la natation en cycle 2 dans des modules d'apprentissage plutôt « massés » avec souvent 2 séances hebdomadaires. Une vingtaine d'écoles n'ont pas accès à un bassin d'apprentissage faute de créneaux.

L'Attestation du Savoir Nager en Sécurité ASNS obligatoire pour les élèves à la fin du cycle 3 reste insuffisamment évaluée à l'école primaire et nous manquons de données d'évaluation chiffrée pour prioriser les créneaux de natation notamment en 6<sup>ème</sup>.



- Savoir rouler à vélo

La mise en place du « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) vise à la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège.

Celle-ci est répartie en 3 blocs permettant aux élèves d'acquérir les compétences techniques à la conduite du vélo en milieu sécurisé (bloc 1), d'apprendre à reconnaître les panneaux liés à la sécurité routière et l'utilisation du vélo en milieu sécurisé (bloc 2) puis de sortir de l'école en vélo afin de valider le bloc 3 en milieu urbain. L'acquisition des 3 blocs délivre le savoir rouler à vélo.

Dans le premier degré :

La formation en SRAV a été proposée au T2 pour l'année 2024-2025, soit 90 T2 formés. En plus de cela, 33 Professeurs des Ecoles ont été formés sur les blocs 1, 2 et 3 cette année. Pour 2025-2026 c'est l'ensemble des T1 et T2 qui seront formés sur le SRAV avec en parallèle des formations pour tous les PE en lien avec un projet USEP autour du SRAV et des disciplines enchaînées.

## 2- La promotion, le développement et l'augmentation du temps d'activité physique des jeunes :

- Génération 2030 et Héritage des Jeux

Le label « Génération 2030 » va progressivement remplacer le label « Génération 2024 » en projetant nos départements alpins dans la dynamique des JO d'hiver.

Au-delà de la labellisation, c'est bien une nouvelle rentrée olympique qui a concerné les écoles et les établissements, les Jeux Paralympiques ouvrant l'année scolaire 2024 / 2025.

Certains enseignants ont pu bénéficier du dispositif « ma classe aux Jeux », ils ont eu la chance de partir en début d'année scolaire avec leurs élèves pour voir des épreuves à Paris.

Pour toutes les écoles et les établissements c'est bien la notion « d'Héritage des Jeux » qui doit se matérialiser notamment par la généralisation de l'apprentissage de la culture sportive à l'école dans le champ de l'EPS et des autres disciplines mais aussi en lien avec le développement des fédérations sportives scolaires UNSS et USEP, avec également l'appui des partenaires de l'ensemble des fédérations sportives et des collectivités territoriales.

Concernant la Semaine Olympique (SOP), 10 écoles Haut-Savoyardes (1314 élèves) se sont positionnées pour mettre en place des épreuves de type « olympiades » ou des défis sportifs en intégrant notamment la notion de handicap. Ceci en partenariat avec l'USEP, des clubs locaux et parfois avec la présence de Sportifs de Haut-Niveau en présentiel ou en visio pour accompagner le dispositif et faire partager leurs expériences aux élèves.

### Les chiffres du sport scolaire en Haute-Savoie

| USEP         |           |          |  |
|--------------|-----------|----------|--|
| Associations | Secteurs  | Licences | % élèves licenciés<br>1 <sup>er</sup> degré public |
| 208          | 10        | 12093    | 15 %   |
| UNSS         |           |          |  |
| Associations | Districts | Licences | % élèves licenciés<br>2 <sup>nd</sup> degré public |
| 73           | 9         | 13800    | 24.3 %   |

Le sport scolaire garde une bonne dynamique dans le département autour de grands projets fédérateurs ambitieux : citons pour 2025, l'organisation des rencontres Nationales de danse pour l'UNSS et les opérations « Scolahand » et « Chemins de le Mémoire » pour l'USEP.

- 30 minutes d'activité physique quotidienne et politique départementale de promotion de la santé par l'activité physique :

L'ambition est de mettre en place les premières évaluations à la rentrée 2025 sur cinq zones de collège du département avec un accompagnement en formation des PE volontaires dans le cadre de résidences pédagogiques « promotion de la santé par l'activité physique et sportive ».

- École ouverte buissonnière au sein du dispositif vacances apprenantes :

Le dispositif école ouverte buissonnière permet aux élèves volontaires de partir en séjours dans des centres d'hébergement. Des révisions des savoirs fondamentaux sont dispensés le matin par des enseignants. L'après-midi est réservé à des activités sportives parmi lesquelles on peut trouver des grands jeux, de la randonnée ou encore de la natation.

# ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

## Les accueils collectifs de mineurs

La Haute-Savoie, **premier département de France avec 1500 à 1600 séjours de vacances par an**, accueille près de 60 000 enfants aux périodes de vacances, dans 290 centres avec hébergement. Plus de 300 accueils de loisirs reçoivent également tout au long de l'année plus de 90 000 enfants. Les activités accessoires à ces accueils sans hébergement sous forme de mini-camp sur une semaine sont en pleine expansion avec des enjeux importants sur le plan des recrutements.

Le dispositif "Colos apprenantes", reconduit en 2025, permet à des jeunes âgés de 3 à 17 ans de renforcer leurs apprentissages tout en découvrant des activités de loisirs variés, de nouveaux territoires et d'autres enfants.

Cette année, plus de 130 000 euros ont été alloués à des collectivités et associations pour aider au départ d'environ 260 enfants en « colos ».

L'ensemble de ces accueils collectifs de mineurs fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'État, s'agissant de la sécurité physique et morale et de la dimension éducative. Les personnels sont ainsi mobilisés toute l'année dans le contrôle des équipes d'encadrement, de l'organisation des activités et des locaux, ainsi que dans l'accompagnement des organisateurs.



## SNU et engagement

Le Service national universel (SNU) est une **expérience d'engagement adressée aux jeunes de 15 à 17 ans**, dont la mission est le renforcement de l'émancipation de la jeunesse en complément de l'instruction obligatoire. Les classes engagées ont été mises en place dans 9 lycées du département cette année.

En 2025, 70 élèves ont effectué un séjour de classe engagée et 380 jeunes ont participé aux séjours de cohésion individuels organisés aux vacances de printemps, au mois de juin et pendant la première quinzaine de juillet.

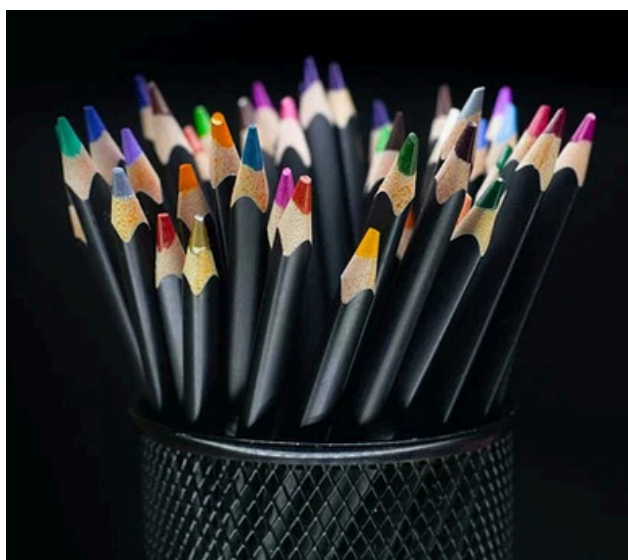
Le SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) a par ailleurs organisé 4 séjours de cohésion à ces mêmes périodes et accueilli plus de 350 jeunes dans le département.

Au programme des séjours, des activités sportives, une journée de sécurité intérieure, de défense et de mémoire, la visite du Plateau des Glières et la participation aux cérémonies commémoratives, des rencontres avec des élus ou des personnes investies dans la vie associative.

Pour approfondir : <https://www.snu.gouv.fr/>

---

# École inclusive



# PLAN TSLA

## AGIR POUR UNE ÉCOLE PLUS ACCESSIBLE

Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) – regroupant notamment la dyslexie, la dysphasie ou la dyspraxie – concernent environ 6 à 8 % des élèves. En Haute-Savoie, cela représente plus de 10 000 enfants et adolescents, de la maternelle au lycée. Invisibles mais profondément déstabilisants pour les parcours scolaires, ces troubles sont souvent à l'origine de difficultés durables : perte de confiance, fatigue cognitive, isolement social, voire rupture avec les apprentissages.

Consciente de cet enjeu, l'académie de Grenoble a lancé un plan TSLA ambitieux, qui s'est concrétisé dans notre département à travers une action structurée, coordonnée par un comité de pilotage départemental.

L'objectif : mieux repérer, mieux comprendre, mieux accompagner.



Plan TSLA : accessibilité et permanence des apprentissages

Au cœur de cette dynamique, plusieurs axes se déploient. D'abord, un travail sur le repérage précoce est conduit dès l'école primaire à l'aide d'outils standardisés (REPERDYS, OURA, ODEDYS...) et d'un livret de repérage des troubles neurodéveloppementaux. Ce repérage permet de proposer rapidement des adaptations pédagogiques, sans attendre un diagnostic médical formel. La mise en place de PPRE "Dys", en amont d'un éventuel PAP, devient alors un levier essentiel pour agir dès les premiers signaux.

Parallèlement, le département s'est doté d'un réseau de professeurs ressources TSLA (27 personnes), répartis dans chaque réseau pédagogique, en interdegré, de la maternelle au lycée. Ces enseignants, formés et accompagnés par le service école inclusive, jouent un rôle clé : sensibiliser les équipes, soutenir les collègues dans la mise en œuvre d'adaptations concrètes, aider à décrypter les besoins des élèves et favoriser les partenariats avec les familles ou le secteur médico-social.

Dans un contexte éducatif en quête de sens et d'efficacité, le plan TSLA agit comme un levier pour réinterroger les pratiques enseignantes et promouvoir une école réellement inclusive. Car c'est souvent en répondant aux besoins des plus fragiles que nous améliorons l'école pour tous.

🔗 Ressources :

👉 [Portail TSLA – École inclusive – Académie de Grenoble](#)

👉 [Outil ParloTexto – DSDEN 74](#)

# DES PIAL AUX PAS : UNE TRANSFORMATION POUR UNE NOUVELLE ORGANISATION QUI GARANTIT L'ACCESSIBILITÉ DES PARCOURS SCOLAIRES

## Vers une école pleinement inclusive

L'Éducation nationale poursuit son engagement en faveur d'une école inclusive, dans laquelle chaque élève – quels que soient ses besoins – peut apprendre, progresser et trouver sa place.

Dans cette perspective, les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) évoluent en **Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)**. Cette transformation marque un tournant : il ne s'agit plus seulement d'organiser les moyens humains, mais d'apporter, de manière souple et réactive, des réponses adaptées aux élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

L'objectif est d'intervenir le plus tôt possible dans une logique d'accessibilité : accessibilité pédagogique, organisationnelle et partenariale.

Le PAS devient ainsi un levier de réponse collective aux besoins éducatifs particuliers, avec un ancrage territorial renforcé.



## Un cadre de proximité, au service des élèves, des équipes et des familles

En Haute-Savoie, cette dynamique se traduit concrètement par la réorganisation du PIAL Le Clergeon et du PIAL Mont des Princes, qui donnent naissance à quatre PAS, opérationnels dès la rentrée 2025. Chaque PAS repose sur un binôme professionnel constitué :

- d'un coordonnateur PAS, personnel de l'Éducation nationale, interlocuteur de proximité des équipes éducatives, des familles et des directeurs,
- et d'un éducateur spécialisé du secteur médico-social, qui apporte une expertise complémentaire sur les besoins des élèves et les dispositifs d'accompagnement existants.

Cette équipe permanente du PAS agit au quotidien, dans une logique de coopération pour rendre l'école accessible à tous : accessibilité des apprentissages, adaptation des environnements scolaires, mise en réseau des professionnels de l'aide, du soin et de l'accompagnement.

## Des perspectives concrètes pour l'année scolaire 2025-2026

L'entrée dans ce nouveau cadre permettra :

- de renforcer l'accessibilité des parcours scolaires en coordonnant les réponses pédagogiques, éducatives et médico-sociales;
- de mieux repérer et traiter les situations, grâce à des outils de suivi et une connaissance fine des élèves;
- de soutenir les équipes éducatives, en leur offrant un appui de proximité pour mettre en œuvre une école véritablement inclusive.

Le PAS devient ainsi un lieu d'accueil des familles et des équipes enseignantes, un espace de dialogue, d'expertise partagée et d'actions concrètes, au plus près des élèves et des établissements.

## Chiffres-clés et ressources

- 4 PAS créés à la rentrée scolaire 2025, couvrant les territoires issus des anciens PIAL Le Clergeon et Mont des Princes.
- 1 binôme coordonnateur-éducateur par PAS, en lien avec les inspections de circonscription.
- Plus de 200 AESH accompagnés, sur l'ensemble des quatre pôles.

---

# ACCUEIL DES EANA (ÉLÈVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS EN FRANCE) ET DES EFIV (ENFANTS ISSUS DES FAMILLES ITINÉRANTES ET DU VOYAGE)

L'accueil et la scolarisation des Élèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) représentent un objectif important tant au niveau académique qu'au niveau départemental.

La scolarisation des élèves allophones relève du droit commun et de l'obligation scolaire. Dans le cadre d'une école inclusive, ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé au sein d'une Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A).

Ils sont scolarisés dans leur établissement de secteur ou dans un regroupement de proximité.

Leur temps de scolarisation est partagé entre leur classe et l'UPE2A. L'objectif essentiel de la prise en charge en UPE2A est la maîtrise du français enseigné comme langue de scolarisation.

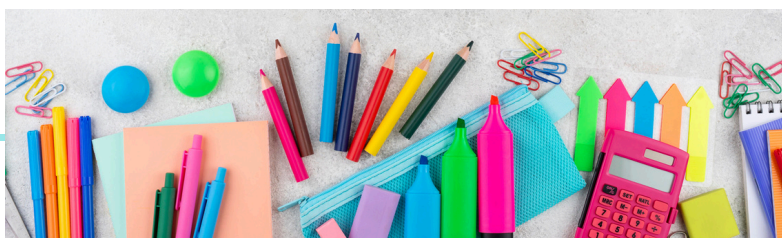
En Haute-Savoie, à la rentrée 2025, ce sont **25 dispositifs UPE2A dans le premier degré et tout autant dans le second degré** qui accueilleront ces élèves allophones. Dans le premier et le second degrés, les dispositifs ont été structurés afin de permettre de répondre aux besoins d'accueil des élèves tout au long de l'année scolaire. Dans le second degré, les dispositifs sont différenciés selon le profil scolaire des élèves lui-même défini au regard du parcours de scolarisation dans le pays d'origine.

En 2024-2025, près de **1000 élèves** ont été accueillis dans les dispositifs UPE2A.

Les enfants de familles itinérantes et de voyageurs correspondent à un large public. Il s'agit d'enfants issus de familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu, ayant un mode de relation discontinu à l'école. Sont concernés les élèves vivant dans des familles dont les déplacements ne favorisent pas, ou n'ont pas favorisé - si la famille est sédentarisée depuis peu - la continuité scolaire et les apprentissages.

Un accompagnement spécifique peut être envisagé avec l'appui d'un enseignant ressource dans le cadre d'un regroupement d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers au sein d'une UPELI (unité pédagogique pour élèves itinérants) : apprentissage de la lecture, renforcement des apprentissages fondamentaux, problématique de diglossie (lorsque des écarts importants sont constatés entre les usages de la langue de l'élève et la langue de scolarisation).

Le département compte 5 dispositifs UPELI implantés dans les écoles les plus proches des aires d'accueil des gens du



---

# Parcours des élèves

---



# PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## Bilan de l'année 2024/2025

L'année 24-25 a été marquée par des projets fédérateurs sur l'ensemble des territoires : TER (Territoires éducatifs ruraux), Cités éducatives, PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) des communes et communautés de communes, dans une forte dimension partenariale. Certains collèges et écoles ont également accueilli des résidences, projets qui permettent de travailler en inter-disciplinarité et transversalité, et de mettre la créativité artistique au cœur de l'école.

La lisibilité du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré s'accroît, grâce à un référencement nettement accru des actions et des projets sur la plateforme Adage, par les équipes éducatives.

Les établissements du 2<sup>nd</sup> degré se sont emparés des multiples possibilités offertes par le pass Culture. Le financement du transport pour les collégiens par le Département de Haute Savoie est un véritable levier de lutte contre les inégalités d'accès à la culture.

Un groupe de travail académique porté par la DAAC (Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle) s'est mis en place autour de la question de l'évaluation des effets de l'EAC sur les apprentissages.

## Perspectives 2025/2026

La feuille de route académique 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés mettra l'accent sur la lutte contre les inégalités sociales et culturelles, en favorisant les projets sur les territoires à besoin et en direction des publics prioritaires.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle, construit de manière structurée et cohérente, s'affirme au service :

- de l'accès aux Arts et à la Culture de tous les élèves ;
- de la réussite des élèves, via les compétences du socle, l'estime de soi, la créativité, les compétences psychosociales ;
- des mixités et de la cohésion sociale : mixité sociale, scolaire, égalité fille-garçons, liaisons inter-degré, liaisons inter-établissements dans une logique de réseau

Cette stratégie se construit en articulation entre l'échelon départemental et l'échelon académique au bénéfice de tous les élèves. Elle s'appuie sur une démarche de co-construction avec tous les partenaires : DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), collectivités territoriales, structures culturelles et équipes artistiques.

L'accompagnement et la formation se déploieront afin d'accompagner les équipes pédagogiques sur de la méthodologie de projet et les enjeux de l'EAC au service des apprentissages et des compétences psychosociales.



# PARCOURS CITOYEN

## CNRD 1<sup>er</sup>- 2<sup>nd</sup> degré : un acte citoyen et de mémoire

Le **Concours National de la Résistance et de la Déportation** engage les élèves dans un travail de mémoire sur la Seconde Guerre mondiale. En Haute-Savoie, il a mobilisé **200 écoliers et près de 800 collégiens et lycéens**, avec le soutien du département, de l'ONaC.VG (Office national des combattants et des victimes de guerre) et d'associations mémorielles. Ce projet citoyen permet de développer l'esprit critique. Il sensibilise les jeunes à la mémoire partagée, à la liberté et aux droits humains.

Le thème 2025-2026 portera sur **la fin de la Shoah et l'univers concentrationnaire nazi (1944-1948)**.



## École des jeunes porte-drapeaux : un engagement porteur de sens

L'École des jeunes porte-drapeaux connaît un succès croissant, en initiant les jeunes aux **valeurs de mémoire et de citoyenneté**. Chaque année, de nouveaux établissements s'engagent dans ce dispositif offrant une formation valorisante. Les participants en retirent fierté, rigueur et un fort engagement civique.

## Nouveau : Concours tu choisis ton avenir, tu votes !

La première édition de ce concours, organisée par l'ADAMA (association départementale des anciens maires et adjoints) et la SMLH (société des membres de la Légion d'honneur), a mobilisé les élèves autour des **valeurs démocratiques**. Par leurs productions, les participants ont souligné l'importance du **droit de vote**. Une seconde édition est prévue en 2025-2026.

## Nouveau : Dispositif d'éducation à la défense, aux valeurs, aux symboles républicains, et à la citoyenneté à travers la découverte des forces armées

La DMD (délégation militaire départementale) et la DSDEN de Haute-Savoie renforcent leur partenariat autour de projets éducatifs et citoyens. En juin 2025, **100 élèves ont participé à une journée « Sports, armées, jeunesse »** aux Puisots. Un événement organisé par le CNSJ (centre du service national et de la jeunesse) de Varcès.

Ce partenariat, reconduit pour 2025-2026, mettra notamment à l'honneur les 400 ans de la Marine nationale.



# PARCOURS SANTÉ

## La santé mentale : une priorité de la santé scolaire en Haute-Savoie

Dans le cadre du Plan santé départementale de la Haute-Savoie, l'axe 2 est consacré à la santé mentale des élèves. Cette priorité fait écho aux Assises de la santé scolaire, qui ont défini 12 mesures phares, dont 9 concernent directement la santé mentale. Ces mesures s'articulent autour de trois grands axes : **prévention, détection et promotion de la santé.**

En 2023-2024, 2 personnels repères en santé mentale ont été formés dans plusieurs collèges du département, afin de renforcer le repérage précoce et l'accompagnement des élèves en difficulté psychique.

En 2024-2025, le dispositif a été élargi avec la mise en œuvre de Formations d'Initiative Territoriale (FIT), destinées à l'ensemble des collèges et lycées de Haute-Savoie. Ces formations visent à outiller les équipes éducatives sur le repérage et la prise en charge des situations.

Dans la continuité de ces actions, tous les établissements du 1er et du 2nd degrés devront mettre en place un protocole santé mentale d'ici décembre 2025. L'objectif est de garantir une réponse collective, adaptée et coordonnée au sein de chaque établissement, en mobilisant les ressources internes et les partenariats existants.

Pour accompagner cette dynamique, une équipe départementale de formateurs en santé mentale est mobilisée. Elle a pour mission de poursuivre le déploiement de deux personnels repères dans les collèges, les lycées, les circonscriptions et les FIT (formations d'initiative territoriale), et de soutenir les établissements dans la mise en œuvre de ces dispositifs.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
École  
Égalité  
Territoires

**Mal-être, harcèlement, violence ?**  
**Des solutions existent**  
Parlez-en à une personne de confiance  
ou appelez ces numéros :

PAR TCHAT VIA L'APP

**3018**  
ACCESSIBLE 7J/7 DE 9H À 22H PAR TÉLÉPHONE  
HARCÈLEMENT ET CYBERHARCÈLEMENT

**3114**  
24H/24 - 7J/7  
GRATUIT  
CONFIDENTIEL  
PROFESSIONNEL  
PRÉVENTION DU SUICIDE

**119**  
24h APPEL GRATUIT 7j  
ALLÔ ENFANCE EN DANGER  
ENFANCE EN DANGER

SERVICES ET APPELS GRATUITS - NUMÉROS D'APPEL NATIONAUX



## Éducation à la sexualité : de nouvelles orientations en 2025

Dans le cadre du plan santé départementale de la Haute-Savoie, l'axe 4 est consacré à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Depuis février 2025, une nouvelle circulaire encadre cette thématique, en remplacement de celle de 2018. Elle introduit une évolution des appellations :

- EVAR (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle) pour le 1er degré,
- EVARS (Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle) pour le 2nd degré.

Les nouveaux programmes, applicables à compter de la rentrée de septembre 2025, s'accompagnent de la mise à disposition de deux parcours Magistère, spécifiquement conçus pour :

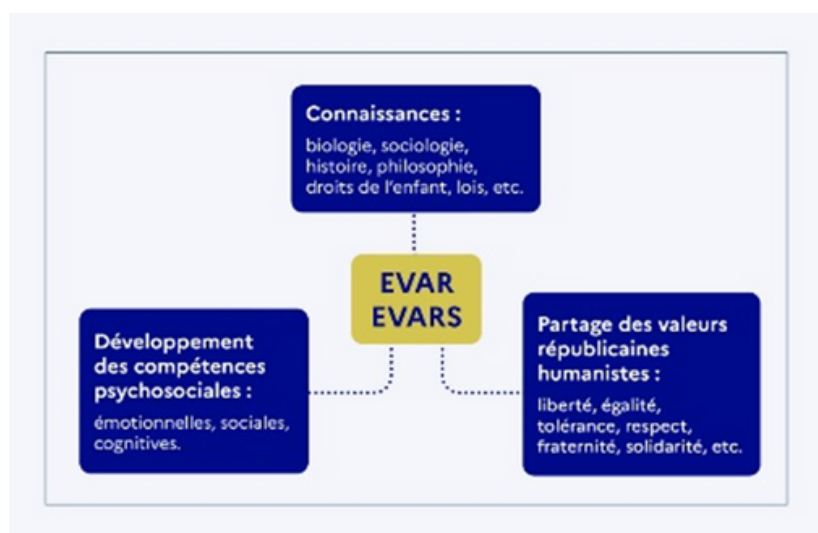
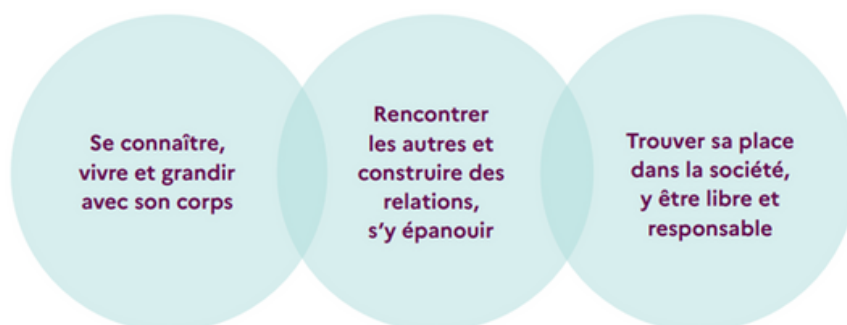
- Les enseignants du 1er degré,
- Les enseignants du 2nd degré.

Ces parcours visent à accompagner la compréhension des nouveaux contenus, et à soutenir les équipes éducatives dans la mise en œuvre progressive des séances d'éducation à la vie affective et relationnelle.

Au niveau départemental, plusieurs actions de formation ont été conduites en 2024-2025 pour préparer cette évolution :

- Deux animations pédagogiques à destination des enseignants du 1er degré.
- Une journée de formation pour les directeurs d'école, co-animée avec la CTSS (conseillère technique de service social) départementale.
- Une session de formation dédiée aux personnels de circonscription, en lien avec l'IEN préélémentaire.

L'objectif est d'**outiller les équipes et de favoriser une mise en œuvre cohérente et adaptée dès la rentrée prochaine.**



# PARCOURS AVENIR

## Plan avenir

Lancé par le ministère de l'Éducation nationale avec les Régions, le plan avenir vise à refonder l'orientation scolaire dès la rentrée 2025. Il repose sur 3 grands principes : **lutter contre les inégalités, améliorer l'accès à l'information et valoriser le droit à l'erreur.**

Le plan s'organise en 6 priorités :

1. Faire de l'orientation un projet d'établissement.
2. Éduquer les élèves à l'orientation dès la 5e.
3. Mieux préparer à l'enseignement supérieur.
4. Faciliter la transition entre lycée et études supérieures.
5. Répondre aux besoins économiques, notamment en sciences et technologies.
6. Renforcer la coopération entre l'État et les Régions.

Le plan prévoit des formations pour les enseignants, une nouvelle plateforme numérique (Avenir[s]), des passerelles simplifiées, et des dispositifs innovants pour accompagner tous les élèves dans leur parcours.



## Plan filles et maths

En France, les filles sont sous-représentées dans les formations scientifiques, malgré une appétence équivalente aux garçons dès le CP. Ce déséquilibre, renforcé par les stéréotypes de genre, a des conséquences économiques et sociales. Pour y remédier, la ministre Élisabeth Borne lance un plan d'actions en 2025, fondé sur trois piliers :

1. Former les enseignants aux biais de genre, avec des formations et une charte dans chaque établissement.
2. Renforcer la présence des filles dans les filières scientifiques grâce à des objectifs chiffrés, des classes spécifiques, et une représentation féminine accrue dans les CPGE.
3. Susciter des vocations par la rencontre avec des rôles modèles féminins de la 3ème à la terminale.

---

# Egalité des chances

---



---

# PLAN TRANQUILLITÉ

**Protéger, apaiser et responsabiliser** (BO n°46 du 5 décembre 2024)

Le plan ministériel pour la tranquillité scolaire a 4 objectifs principaux :

- Sécuriser les établissements scolaires en renforçant les moyens des écoles et des établissements les plus à risques.
- Protéger les personnels et les élèves notamment par le signalement systématique des violences et l'accompagnement des personnels et des élèves victimes dans la durée.
- Apaiser le climat scolaire avec des moyens renforcés pour les équipes de vie scolaire.
- Responsabiliser les élèves et leurs familles.

Le plan de tranquillité scolaire se déploie par un pilotage académique et départemental, dans le cadre du Service de Défense et de Sécurité Académique (SDSA).

Des renforts en ressources humaines sont prévus pour la rentrée 2025. En Haute-Savoie, trois brigades dites « tranquillité scolaire » sont installées afin d'assurer et de renforcer la continuité et la tranquillité éducatives dans les établissements (collèges et lycées) des réseaux pédagogiques où ils sont affectés. Chaque brigade est constituée d'un CPE (conseiller principal d'éducation) et de deux AED (assistants d'éducation). Les réseaux concernés sont ceux d'Évian/Thonon, d'Annemasse et de Cluses/Bonneville.



# LES CITÉS ÉDUCATIVES



Les deux cités éducatives d'Annemasse et de Bonneville, des alliances éducatives actives pour la réussite des élèves

Les cités éducatives, label d'excellence, représentent une démarche forte et ambitieuse en accordant une priorité à l'éducation dans les quartiers prioritaires de la ville. Elles permettent de favoriser les synergies entre les acteurs d'un territoire et de mettre en œuvre une politique éducative ciblée pour les enfants, les élèves et les jeunes de 0 à 25 ans.

Trois objectifs nationaux structurent la méthode « cité éducative » : **conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles.**

Chacune des deux cités éducatives de Haute-Savoie, existantes depuis 2022 sont renouvelées en 2025 pour 3 ans.

Au sein des deux cités éducatives d'Annemasse et de Bonneville, les acteurs construisent de nouveaux projets pour concrétiser des actions fortes autour de l'orientation, la citoyenneté, l'ouverture à la culture, la pratique sportive et la mobilité.



## Ressources :

Les cités éducatives :

<https://www.citeseducatives.fr/>

Cité éducative d'Annemasse :

<https://www.annemasse.fr/au-quotidien/enfance-jeunesse-famille/jeunesse-etudiants/cite-educative-dannemasse>

Cité éducative de Bonneville :

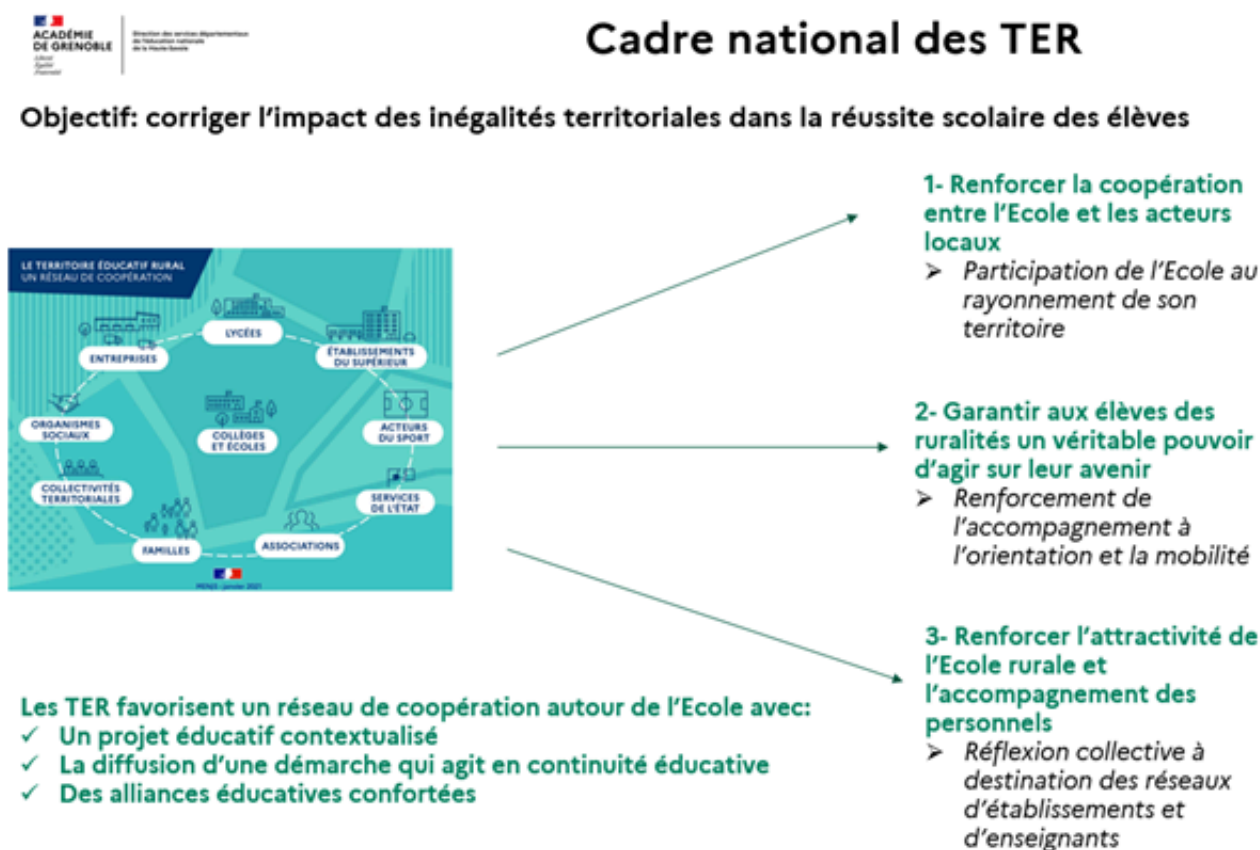
<https://www.bonneville.fr/1129-les-cites-educatives.htm>

# LES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX

Le dispositif Territoires éducatifs ruraux (TER) est destiné aux zones rurales et de montagne, et de façon plus générale aux zones éloignées.

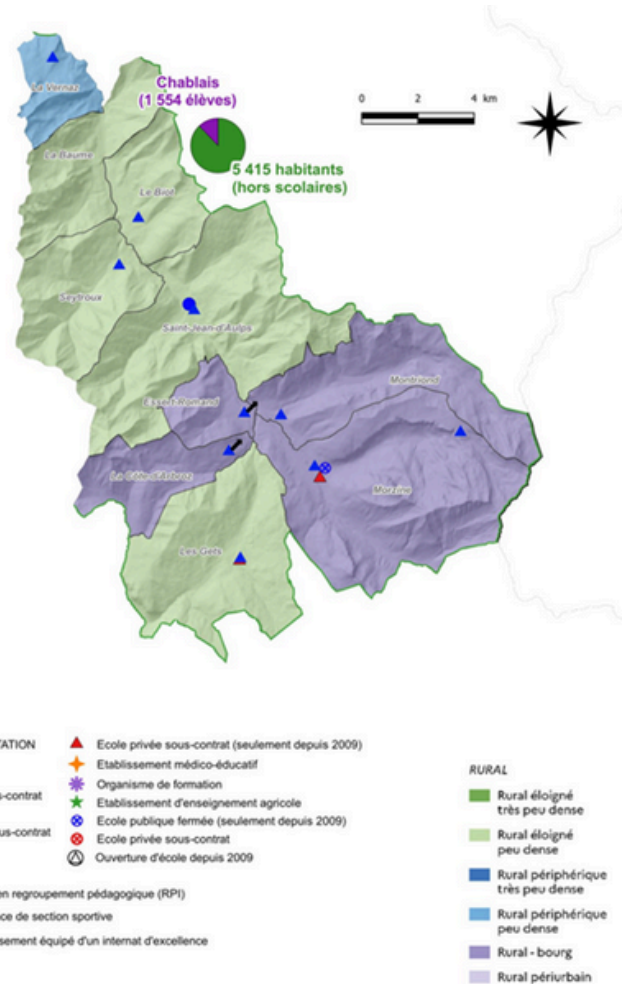
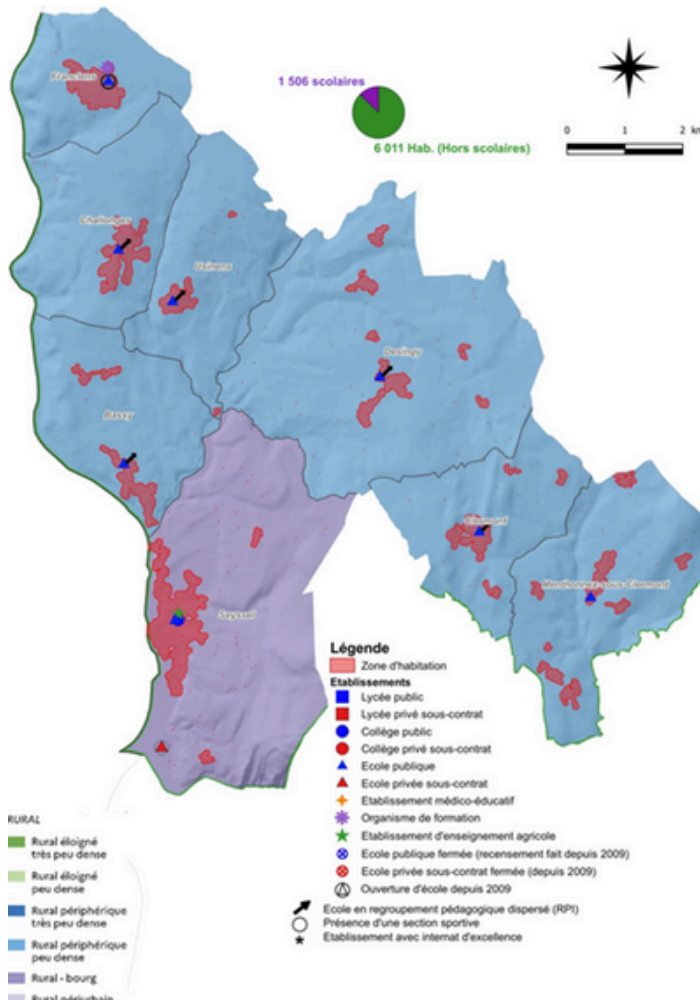
Le cadre national définit trois axes sur lesquels s'appuient les stratégies locales : **mobiliser un réseau de coopération autour de l'École, garantir aux jeunes ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir et renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'École rurale.**

Les Territoires éducatifs ruraux concernent les élèves du premier degré et du second degré (niveau collège). Ils constituent un réseau autour de l'École :



En Haute-Savoie, deux TER se déploient sur un territoire rural et sur un territoire de montagne : le TER Usses et Rhône et le TER du Haut-Chablais :

- Le **TER Usses et Rhône** concerne le collège Mont des Princes de Seyssel, avec 8 écoles des communes de Bassy, Challonges, Usinens, Clermont, Desingy, Franclens, Menthonnex sous Clermont et Seyssel, ainsi que les 2 lycées de Rumilly, le lycée de l'Albanais et le lycée Porte des Alpes.
- Le **TER du Haut-Chablais** concerne le collège Henri Corbet de St Jean d'Aulps, avec 10 écoles des communes de Essert-Romand, la Côte d'Arbroz, la Vernaz, le Biot, les Gets, Montriond, Morzine, St Jean d'Aulps et Seytroud, ainsi que deux lycées de Thonon, le lycée de la Versoie et le lycée Savoie Léman.



A partir des constats partagés, chaque TER a défini 3 axes stratégiques qui guident la démarche de mise en œuvre :

### TER - Usses et Rhône

**AXE 1**  
Créer une ouverture culturelle dans les domaines des arts, éducation au développement durable et sciences qui soutienne les apprentissages.

**AXE 2**  
Garantir à chaque élève les conditions de bien-être par un accès à une pratique sportive régulière, un renforcement de la prise en charge des besoins spécifiques et une dynamique de prévention.

**AXE 3**  
Agir sur le parcours avenir par la découverte des métiers et des filières possibles et le soutien à l'ambition scolaire.

### TER - Haut-Chablais

**AXE 1**  
Agir sur la réussite scolaire de l'ensemble des élèves en soutenant les apprentissages des savoirs fondamentaux comme un enjeu collectif de territoire et en développant la curiosité (parcours culturel) et l'ambition scolaire dès le premier degré par la découverte des filières, des métiers (parcours avenir).

**AXE 2**  
Créer un parcours de santé partagé et partenarial pour consolider les démarches de prévention et garantir les conditions du bien-être de chaque élève

**AXE 3**  
Renforcer la relation École-famille collectivement sur la continuité éducative pour sécuriser les parcours des élèves les plus fragiles et agir sur l'orientation.

De nombreuses actions à destination des élèves ont été mises en place cette année dans le domaine de l'orientation avec par exemple la découverte des métiers de la santé, et l'accompagnement à la mobilité, dans le domaine du climat scolaire avec le développement des compétences psycho-sociales, le café parentalité mais aussi dans le domaine du sport ou de la culture avec une chorale inter-degré ou l'apprentissage de la navigation. Toutes ces actions, construites avec les partenaires du territoire permettent d'**agir en faveur de la réussite des élèves des territoires ruraux**.

A la rentrée 2025, des nouvelles perspectives se construisent en renforçant le champ de l'accompagnement à l'orientation et en travaillant collectivement l'égalité filles-garçons.

# LE DISPOSITIF "DEVOIRS FAITS"

## Le dispositif Devoirs faits pour accompagner le travail personnel de l'élève

Le dispositif devoirs faits, déployé au collège permet d'accompagner chaque élève sur l'apprendre à apprendre.

Au sein des collèges tous les élèves de 6<sup>ème</sup> bénéficient d'un temps dédié sur les thématiques suivantes :

- S'organiser dans son travail personnel
- Comprendre les consignes
- Comprendre et apprendre une leçon
- Mémoriser une leçon
- Travailler son autonomie
- S'entraîner à l'oral ou à la lecture

Le dispositif est obligatoire pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup> et se poursuit sur le cycle 4 : en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> par des modalités définies localement. Il permet de répondre aux besoins de chaque élève et de l'accompagner vers sa réussite.

Pour les élèves de cycle 4, l'académie de Grenoble permet également de mobiliser le dispositif « e-devoirs faits » avec un accompagnement au travail personnel en distanciel.

**RESSOURCES DEVOIRS FAITS**


Ci-dessous l'ensemble des ressources disponibles en 2024. Un **court descriptif** précède leur accès.

Cliquer sur le QR-Code pour accéder au bouquet de liens  
<https://ladigitale.dev/digibunch/#/b/652ab1c82be06>

**Ce document est interactif!**  
Cliquer sur le thème de votre choix pour découvrir un complément d'information

| CADRE   | FORMATION   | E-DEVOIRS  | PILOTAGE   |
|---|---|--|--|
| <b>NATIONAL</b><br>(MEN/ Eduscol/ PodEdu)   | <b>NATIONAL</b><br>(DGESCO/ M@gistère)  | <b>ACADEMIQUE</b><br>(EAFC/ M@gistère)   | <b>ACADEMIQUE</b><br>(Outils)  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Page "Devoirs Faits" Accompagnement à la réalisation des devoirs</li><li>• Rubrique "Devoirs Faits" Mise en oeuvre du dispositif</li></ul><br><ul style="list-style-type: none"><li>• "Devoirs Faits, la communauté" Plateforme de partage vidéo, elle contient des capsules pour illustrer la mise en oeuvre de Devoirs Faits.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Formation "Devoirs Faits" Parcours (3h) déployé en distanciel asynchrone sur la plateforme M@gistère. Accès: auto-inscription</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Formation "Prendre en charge un groupe dans le dispositif Devoirs Faits" Parcours (12h) déployé en distanciel asynchrone sur la plateforme M@gistère. Accès: auto-inscription</li><li>• Parcours EAFC Grenoble "Travail Personnel de l'Élève-Devoirs Faits" dont F11 ( 2) 1/2) Accès: auto-inscription</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Formation "E-Devoirs Faits" Parcours (3h) déployé en distanciel asynchrone sur M@gistère. Permet de devenir "intervenants E-Devoirs Faits". Contient des pistes pédagogiques pour animer des séances Devoirs Faits au CYCLE 4. Propose une certification dynamique par Open Badges. Accès: auto-inscription</li></ul><br><ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation "Piloteur Devoirs Faits" Support interactif contenant des aides au pilotage et des vidéos</li><li>• Livret "Devoirs Faits en 12 pas en 6ème" Support contenant des activités pédagogiques interactives pour animer des séances Devoirs Faits au CYCLE 3. Existe en 2 versions: élève et intervenant(e)</li></ul> |

Powered by **genially** EDUCATION

ACADÉMIE DE GRENOBLE  Contact: Travail-Personnel-Elève@ac-grenoble.fr

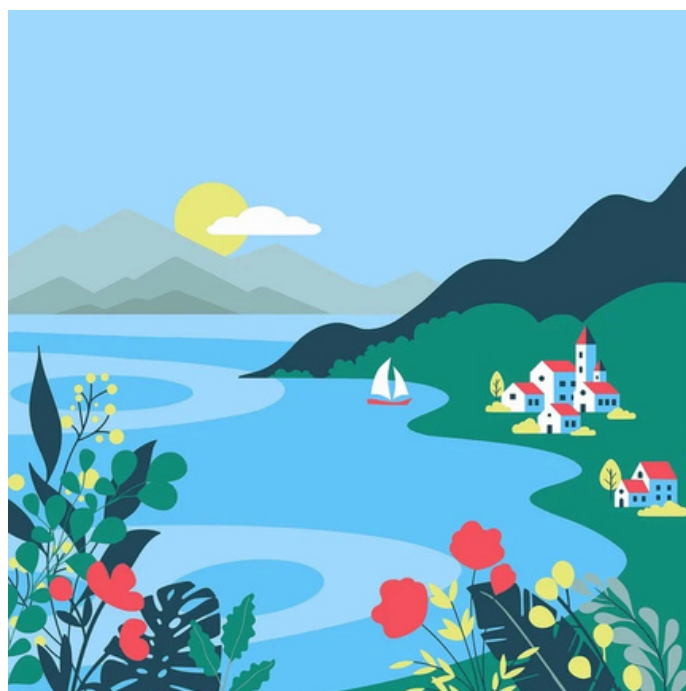
Ressource nationale : <https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-un-temps-dedie-pour-accompagner-les-collegiens-dans-la-realisation-de-leurs-devoirs>

Ressource académique : <https://www1.ac-grenoble.fr/article/devoirs-faits-125391>

---

# Les territoires et les partenaires

---



# LE PLAN COLLÈGES

Face à la hausse démographique de la population scolaire, le Département de la Haute-Savoie a lancé un « plan collèges » avec les objectifs suivants :

- Réduire l'écart de l'effectif moyen des collèges de Haute-Savoie avec la moyenne nationale
- Supprimer les collèges à plus de 900 élèves
- Rendre exceptionnels les collèges à plus de 750 élèves
- Répartir les effectifs de manière équilibrée
- Construire des collèges neufs pour remplacer les collèges très anciens partout où cela est possible
- Réhabiliter les collèges les plus anciens

**La rentrée 2025 marque l'ouverture de deux nouveaux établissements** : le collège des Justes à Saint-Cergues et le collège de la Géline à Vétraz-Monthoux. Ils accueilleront les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.



---

# PROJETS ÉDUCATIFS TERRITORIAUX ET PLAN MERCREDI

Le projet éducatif de territoire (PEdT) est un document favorisant la **réussite éducative et l'accès de tous à des loisirs de qualité à l'échelle d'une collectivité**. Tous les acteurs éducatifs doivent pour cela se concerter, identifier des besoins pour une mise en cohérence des **différents temps que traverse un enfant** (scolaire, périscolaire et extrascolaire).

Le plan mercredi adossé à un PEdT vise à renforcer la qualité des activités accessibles à tous au sein d'un accueil de loisirs déclaré le mercredi. Les collectivités signataires s'engagent à mettre en œuvre les quatre axes d'une charte qualité et peuvent bénéficier d'un accompagnement pédagogique et financier.

Cette année encore, les collectivités territoriales volontaires ont été accompagnées pour mettre en place de nouveaux projets favorisant l'articulation entre les différents temps de l'enfant.

En Haute-Savoie, **87 projets éducatifs territoriaux** ont été signés dont **64 plans mercredis** ; d'autres signatures sont en cours impliquant par là même, l'ouverture d'un accueil de loisirs, déclaré au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Les collectivités peuvent s'appuyer sur le groupe d'appui départemental (GAD) composé de représentants de la caisse d'allocations familiales (CAF), de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), ainsi que sur le référent départemental à la continuité éducative (RDCE).

A noter que le département de la Haute-Savoie a été choisi par le conseil économique, social et environnemental pour organiser des ateliers relatifs à la **convention citoyenne sur les temps de l'enfant**.

Aussi, des modules de formations proposés par des associations partenaires vont être poursuivis pour cette année 2025-2026.

